

Tome 2

Évaluation
Environnementale
Stratégique
PCAET COMPA



compa
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Évaluation Environnementale du PCAET – Mars 2018

©Communauté de communes du pays d'Ancenis

L'ensemble des informations contenues dans ce rapport est la propriété exclusive de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. Toute utilisation ou publication des résultats présentés dans ce document devra faire l'objet d'une demande écrite aux autorités compétentes au sein de la COMPA.

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Centre administratif "Les Ursulines" B.P.50201

44 156 ANCENIS Cedex

Tél : 02.40.96.31.89

www.pays-ancenis.com

Publié par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, Mars 2018

Sommaire

1. Introduction	4
2. Méthode de l'évaluation environnementale stratégique	5
2.1. Objectifs	5
2.2. Articulation entre la démarche d'évaluation environnementale stratégique et la démarche d'élaboration du PCAET	5
2.3. Le PCAET : une démarche concertée	8
2.4. Les étapes de l'évaluation environnementale	9
2.4.1. L'analyse de l'état initial de l'environnement.....	9
2.4.2. Articulation des plans et programmes avec le PCAET.....	9
2.4.3. Justification des choix retenus pour établir la Stratégie Air Energie Climat Territoriale.....	10
2.4.4. Incidences environnementales prévisibles sur l'environnement.....	10
2.4.5. Evaluation Natura 2000.....	11
2.4.6. Elaborer un dispositif de suivi de l'évaluation environnementale.....	11
3. Articulation du PCAET avec les autres Plans et Programmes	12
3.1. Prise en compte du SCoT	12
3.2. Prise en compte du SRADDET et de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)	16
3.2.1. La Stratégie Nationale Bas-Carbone.....	16
3.2.2. Prise en compte de la SNBC lors de l'élaboration du PCAET de la COMPA.....	16
3.3. Compatibilité avec le SRCAE	17
3.4. Compatibilité avec le PPA	19
4. Justification des choix retenus pour l'élaboration de la stratégie Air Energie Climat	20
4.1. Enjeux et scénario d'ambition de la COMPA	21
4.1.1. Quatre enjeux ont été dégagés au vu des éléments diagnostic :.....	21
4.1.2. Quatre enjeux énergétiques liés au bilan gaz à effet de serre issus de l'activité de la COMPA ont également été déterminés.....	23
4.2. Stratégie	24
5. Evaluation des incidences environnementales prévisibles du PCAET	27
5.1. Les impacts négatifs sont limités à quelques actions, et quelques thématiques.	28
5.1.1. Approche thématique.....	28
5.1.2. Approche par fiches actions : 2 fiches ressortent avec un cumul d'impact négatif ou négatif/positif....	28
5.2. A l'inverse, toutes les actions ont des impacts positifs sur l'environnement, et particulièrement sur les thèmes qui concernent le PCAET	29
6. Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000	38
6.1. Site n°1 - Objectifs définis pour la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et zones adjacentes	38
6.1.1. Opérateur gestionnaire.....	38
6.1.2. Caractéristique du site.....	38
6.1.3. Qualité et importance.....	39
6.1.4. Vulnérabilité.....	39
6.2. Site n°2 : Objectifs définis pour le SIC « Forêt, étang de Vioreau, étang de la Provostière »	39
6.2.1. Opérateur gestionnaire.....	39
6.2.2. Caractéristique du site.....	40
6.2.3. Qualité et importance.....	40
6.2.4. Vulnérabilité.....	40
6.3. Evaluation des impacts potentiels des actions du PCAET sur les 2 sites Natura 2000	40
6.3.1. Les impacts positifs directs.....	40
6.3.2. Les impacts positifs indirects.....	41
6.4. Points de vigilance	41
6.5. Synthèse	41
7. Mesures envisagées pour « éviter, réduire et si possible compenser » les conséquences dommageables du PCAET	42
8. Dispositif de suivi et indicateurs du PCAET	42
8.1. La démarche d'évaluation et les indicateurs	43
8.2. Rôle et composition du Comité de suivi	44
9. Annexe	45

1. INTRODUCTION

Après avoir présenté l'état initial de l'environnement dans le tome 1, ce deuxième volet présente les objectifs et la méthodologie et les résultats de l'évaluation environnementale stratégique.

Comme déjà indiqué, l'Évaluation Environnementale Stratégique doit permettre notamment d'intégrer les considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption du PCAET en vue de promouvoir un développement durable et d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine.

La méthodologie utilisée s'appuie sur celle proposée par le CEREMA « Evaluation environnementale du Plan Climat Air Energie Territorial » de janvier 2017.

Même si cette démarche est vue comme concomitante à celle de la création du Plan Climat Air Energie territoriale. L'exercice a été suivi d'une manière différente dans son déroulé puisque le plan d'actions et la démarche ont été validés en juin 2016 par le Conseil communautaire, la démarche d'évaluation environnementale a été demandée à la collectivité début 2017 à la suite de l'instruction du premier dossier.

Après avoir balayé la démarche de concertation qui a lieu dans le cadre de la création du PCAET et son déroulé, son articulation avec les plans et programmes existants (Schéma de Cohérence Territoriale- ScoT, Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires- SRADDET- et Stratégie Nationale Bas Carbone- SNBC, Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie-SRCAE), la justification des choix retenus pour l'élaboration de la stratégie Air Energie Climat sera présentée.

Ensuite, la synthèse des incidences environnementales prévisibles permettra de mettre en évidence les impacts positifs et négatifs des actions et thématiques retenus permettant de pouvoir proposer des mesures pour « éviter, réduire, et si compenser » les éventuelles conséquences dommageables du PCAET.

L'évaluation du scénario choisi et du programme d'actions aura permis d'inclure des ajustements et modification à la marge ne remettant pas en cause la portée du projet de PCAET

Le plan d'actions du PCAET ne présente pas de projet localisé pouvant impacter de manière significative la conservation des sites Natura 2000. Il va même dans le bon sens dans la mise en œuvre de certaines actions par des impacts directs ou indirects positifs pour le maintien des habitats et des espèces d'intérêts communautaires.

L'évaluation cerne deux points de vigilance principaux concernant le développement de la filière bois et la gestion durable du bocage, ainsi que la fréquentation des espaces sensibles le long des bords de Loire.

Par ailleurs, la déclinaison opérationnelle des actions du PCAET impliquera chaque porteur de projets au niveau des procédures réglementaires applicables : étude d'impact, dossier loi sur l'eau, réglementation ICPE, il sera ainsi démontré de manière plus fine, à l'échelle du projet, et l'absence d'impacts justifiée.

Des mesures d'ajustements et des propositions ont pu être proposées après avoir établi les points négatifs et positifs des actions et des thématiques environnementales. Elles restent tout de même à la marge du projet de PCAET et attirent la vigilance sur l'encadrement du développement des énergies renouvelables, notamment la biomasse, au regard de la qualité de l'air, le développement du transport ferroviaire, l'usage de matériaux sains dans le domaine de la construction et l'aménagement.

2. METHODE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

2.1. Objectifs

L'évaluation environnementale poursuit plusieurs objectifs :

- Fournir les éléments de connaissance environnementale utiles à l'élaboration du PCAET. Ces éléments sont définis à travers l'Etat Initial de l'Environnement.
- Aider aux choix d'orientation de la stratégie Air Energie Climat du PCAET. L'évaluation environnementale est une démarche itérative nécessitant des temps d'échanges.
- Contribuer à la transparence des choix et rendre compte des impacts des politiques publiques. Les résultats de l'évaluation environnementale servent d'outil d'information, de sensibilisation et de participation auprès des élus locaux mais également des partenaires et du grand public.
- Préparer le suivi de la mise en œuvre du PCAET. Il s'agit de définir les modalités de suivi du PCAET à travers un tableau de bord de suivi des indicateurs.

2.2. Articulation entre la démarche d'évaluation environnementale stratégique et la démarche d'élaboration du PCAET

L'Evaluation Environnementale devient « stratégique » lorsqu'elle est envisagée comme une aide à la décision proposée tout au long de la démarche et permettant alors d'intégrer les préoccupations liés aux enjeux écologiques nationaux et communautaires de la stratégie Climat-Air-Energie (PCAET).

L'évaluation environnementale stratégique est théoriquement à engager dès le démarrage de la démarche d'élaboration du PCAET pour permettre d'enrichir le dialogue entre les parties prenantes lors de la construction du PCAET et de construire son contenu en tenant compte des enjeux environnementaux.

Le démarrage de la démarche de l'Evaluation Environnementale Stratégique est donc intervenu a posteriori de la construction du PCAET. La méthodologie de travail a donc été adaptée au contexte.

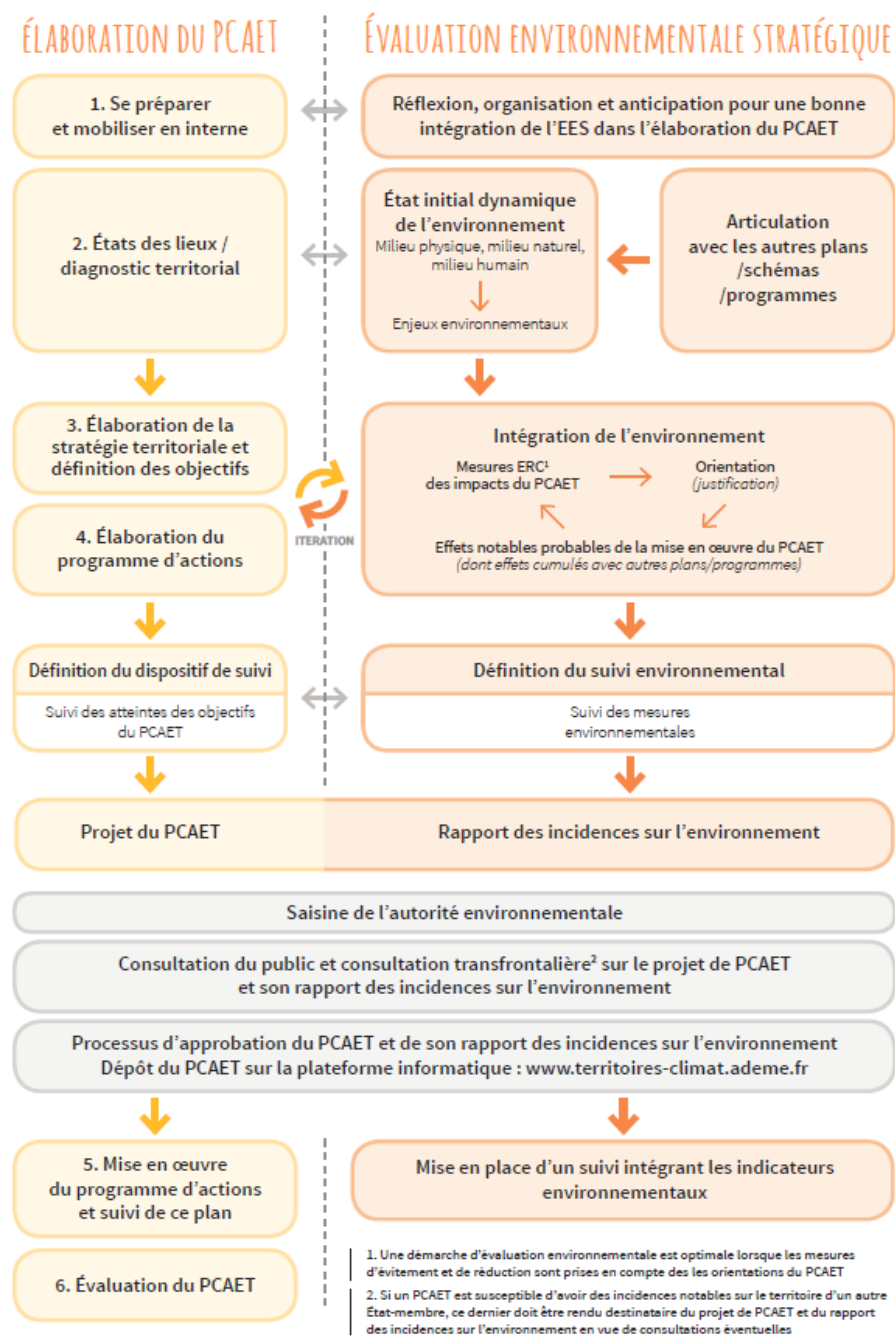
Elle se décline particulièrement dans le cadre :

- de l'Etat initial de l'environnement : croisement de l'Etat Initial de l'Environnement du SCoT mis à jour avec le diagnostic du PCAET et identification des enjeux ; en prenant soin de rappeler les liens entre les thématiques environnementales et le diagnostic du PCAET (dans la limite de la disponibilité de l'information ou de la donnée) ;
- de la formalisation des choix du PCAET, dans le cadre de la justification des choix opérés par les élus lors de la construction des scénarios du PCAET. Les enjeux du diagnostic, les choix du scénario choisi, et les sensibilités environnementales ont ensuite été croisés.
- de l'évaluation des incidences environnementales des choix opérés dans le PCAET. Il s'agit d'effectuer l'analyse de l'ensemble des actions du programme d'u PCAET, en identifiant les impacts positifs, négatifs, ou positif et négatif, soit :
 - Une analyse des effets notables du PCAET sur l'environnement (cumulation des effets et construction d'une grille d'analyse multicritères). Les actions présentant le plus d'impacts négatifs ont fait l'objet d'une attention plus particulière.
 - La définition, après évitement et réduction, de mesures compensatoires pour les incidences environnementales. Dans le cas du PCAET, la notion de compensation est jugée délicate. Les propositions sont plutôt de l'ordre de l'attention à porter, ou des propositions de compléments dans la rédaction des fiches actions du PCAET.

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

- L'identification et l'évolution des incidences sur les sites Natura 2000, sachant qu'aucun projet n'a été identifié comme à proximité d'un site Natura 2000.
- La prévision des mesures de suivi via des indicateurs adaptés au PCAET.

Schéma de principe d'élaboration d'un PCAET depuis le 3 aout 2016



Source – Ademe – PCAET COMPRENDRE, CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE, décembre 2016

Il est rappelé que dans le cadre de cette démarche, engagée depuis 2012, les 2 démarches ont été menées séparément.

2.3. Le PCAET : une démarche concertée

La réalisation du bilan de gaz à effet de serre et du plan climat énergie territorial a nécessité l'intervention d'un prestataire extérieur ainsi que l'adhésion à l'association Air Pays de la Loire, permettant ainsi de disposer de données à l'échelle territoriale (inventaire détaillé des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de la Région des Pays de la Loire).

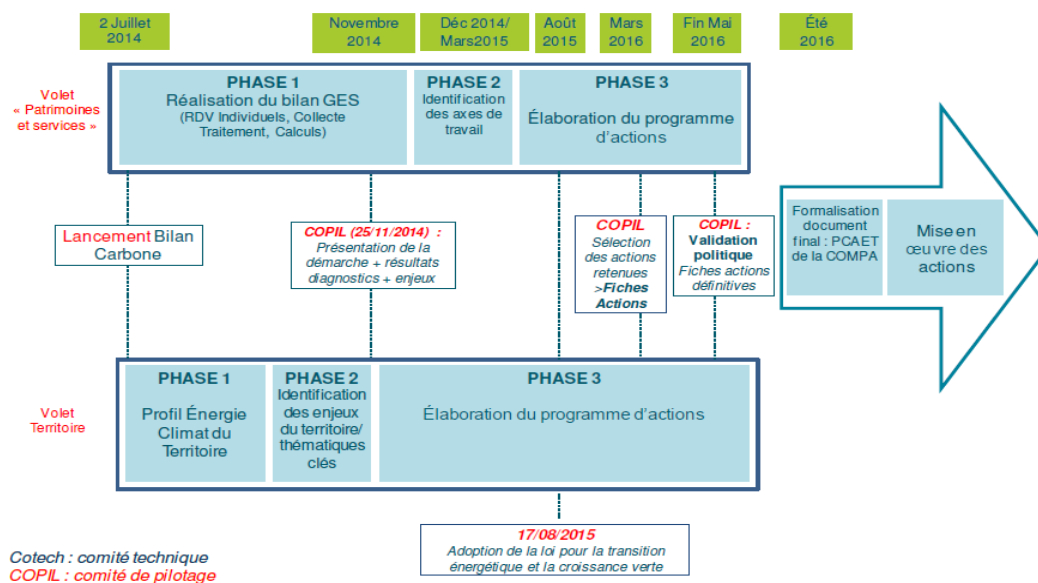
Un comité de pilotage multi-partenarial et transversal a été constitué de :

- Elus communautaires :
 - 5 vice-présidents subdélégués (représentation de chaque commission)
 - 3 membres de la commission environnement,
- Représentants des acteurs du territoire :
 - Chambres consulaires : Agriculture, Métiers et Artisanat, Commerce et Industrie
- Conseil de développement, représentant de la société civile
- Partenaires techniques et financiers :
 - DDTM, DREAL
 - Région Pays de la Loire
 - Association Air Pays de La Loire
 - ADEME

Par ailleurs, afin de compléter les données, une consultation de la population a été organisée via un questionnaire mis en ligne, 80 participations ont été enregistrées auxquelles a été ajoutée une participation collective. Les services de la COMPA ont également été associés : 220 propositions ont été produites par les habitants et les services de la COMPA.

Afin de construire le plan d'actions, la COMPA a également sollicité les chambres consulaires afin de recueillir leurs propositions. Certaines d'entre elles ont été retenues, d'autres sont en cours de discussion mais intégrées dans le plan d'actions comme base de réflexion.

Planning de réalisation du volet « PCAET » et lien avec l'EES



Comme évoqué précédemment, la réalisation de l'évaluation environnementale stratégique est arrivée a posteriori. En effet, suite à la demande du préfet dans son courrier du 22 février 2017 et conformément à l'article R. 122-17 du Code de l'Environnement, la COMPA a réalisé l'état initial de l'environnement du PCAET et l'évaluation environnementale entre septembre 2017 et février 2018.

2.4. Les étapes de l'évaluation environnementale

2.4.1. L'analyse de l'état initial de l'environnement

L'état initial de l'environnement comprend les différentes thématiques environnementales à aborder dans la cadre de l'évaluation environnementale issue des propositions méthodologiques du CEREMA. Cette étape a permis d'identifier les premiers enjeux environnementaux qui ont servi de base à la réflexion pour la suite de l'Evaluation Environnementale Stratégique du PCAET.

- **Corrélation avec les données disponibles** : d'abord par l'analyse de l'Etat Initial de l'Environnement du SCoT, et la récolte de documents complémentaires sur les thématiques non traitées dans le SCoT, ou nécessitant des mises à jour (diagnostic Santé du département de Loire Atlantique et de la région Pays de la Loire, prise de compétence assainissement collectif par la COMPA...)
- **Analyse des thématiques environnementales proposées dans la méthodologie du CEREMA**, en identifiant bien la compréhension de la thématique, et les sources de données. A ce titre, l'état initial de l'environnement présente un tableau introductif, permettant notamment de soulever les thématiques non traitées ou seulement partiellement (lors de données indisponibles : autres nuisances, matériaux). Par ailleurs, certains thèmes initiaux ont été détaillés : par exemple, l'assainissement a été intégré dans le volet « eaux superficielles », les « déplacements » dans le volet de l'aménagement du territoire », et d'autres thèmes ont été regroupés (Habitats naturels et Faune/flore).
- De plus, l'Etat Initial de l'Environnement présente une **synthèse du diagnostic du PCAET** sur les consommations énergétiques, les émissions de Gaz à Effet de Serre, les concentrations de polluants, les productions d'énergies renouvelables. L'objectif étant de bien faire le lien entre les thématiques environnementales et le PCAET.

2.4.2. Articulation des plans et programmes avec le PCAET

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination de la COMPA. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

- **Le PCAET a pour objectifs :**
 - de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire (volet « atténuation ») ;
 - d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).
- **Le PCAET doit prendre en compte (signifie « ne pas ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales ») :**
 - le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
 - les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC) tant que le schéma régional ne l'a pas lui-même prise en compte. La Région Pays de la Loire n'a pas encore élaboré son SRADDET.

➤ **Le PCAET doit être compatible avec (signifie « ne pas être en contradiction avec les options fondamentales ») :**

- le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE) ou les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ;
- le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

2.4.3. Justification des choix retenus pour établir la Stratégie Air Energie Climat Territoriale

Il s'agit d'une note de synthèse issue des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du PCAET. L'Évaluation Environnementale Stratégique retrace également l'histoire de l'élaboration du PCAET, les débats qui ont pu animer la rédaction des propositions. Il est également précisé le poids des incidences environnementales dans le choix des orientations parmi les différentes alternatives.

L'Évaluation Environnementale Stratégique fait le lien entre les enjeux environnementaux de l'État Initial de l'Environnement et les enjeux du PCAET, et analyse les scénarios du PCAET aux regards des enjeux environnementaux.

2.4.4. Incidences environnementales prévisibles sur l'environnement

Chacune des thématiques environnementales est analysée pour chaque action de la Stratégie Air Energie Climat. L'évaluation environnementale vise à analyser les incidences prévisibles sur l'environnement de la mise en œuvre du PCAET, notamment dans la mise en œuvre effective des actions.

- **par l'élaboration d'une grille de suivi de l'Évaluation Environnementale Stratégique :** enjeux environnementaux, traduction dans le scénario du PCAET et dans le programme d'actions.
- **par l'élaboration d'une grille d'analyse multicritère du programme d'actions :** les fiches ont été analysées une à une, en les croisant avec l'ensemble des thématiques environnementales. La synthèse du tableau d'analyse a permis de mettre en évidence les actions à plus fort impact environnemental potentiel (et donc celles nécessitant la définition de mesures « éviter, réduire, compenser »).

Des mesures d'évitement, de réduction ou des mesures compensatoires sont proposées dans un objectif de limitation des incidences négatives. La notion de compensation est délicate pour les PCAET. En théorie, ces mesures correspondent à une contrepartie positive à un dommage non réductible provoqué par la mise en œuvre du PCAET permettant de maintenir les différents aspects de l'environnement dans un état équivalent (voire meilleur) à celui observé antérieurement.

La démarche du PCAET, en lien direct avec la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et l'amélioration de la qualité de l'air, a permis d'intégrer au fur et à mesure les dispositions relatives à la limitation des impacts sur l'environnement. De plus, compte-tenu du caractère plus stratégique qu'opérationnel des orientations PCAET et des mesures d'évitement et de réduction attendues de portée assez générale ou d'encadrement, la **mise en place de mesures de suivi ou d'accompagnement semble ici plus opportune**. Pour chaque action du PCAET, la fiche précise le niveau de l'efficacité carbone, la difficulté, le coût de mise en œuvre et l'impact sur la qualité de l'air par un pictogramme. Par ailleurs, les émissions initiales de CO₂ du poste émetteur est également rappelé, permettant de formaliser le suivi des indicateurs « carbonés ».

Les mesures proposées sont donc majoritairement marginales dans la cadre du rapport de l'évaluation environnementale. Il s'agit principalement d'ajustement sur la formulation des intitulés des actions pour mieux intégrer la dimension environnementale (ex : intégrer la notion de « qualité » pour faire le lien entre agriculture et développement des circuits de proximité), et d'encadrer la mise en œuvre des actions par des recommandations (par exemple : point de vigilance sur la gestion durable du bocage dans le cadre de la structuration de la filière bois ; ou orienter les rénovateurs de construction vers des matériaux bio-sourcés afin de limiter l'impact environnemental lié aux travaux de rénovation des bâtiments)

2.4.5. Evaluation Natura 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000, dans le respect de l'article R414-23 du code de l'environnement, passe par une évaluation préliminaire puis éventuellement par une évaluation plus approfondie.

Sont visés ainsi et analysés les incidences :

- vis-à-vis des objectifs de conservation du (ou des) site(s) de la zone d'influence du PCAET,
- de la mise en œuvre du PCAET sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du (ou des) site(s) en question

Il pourra ainsi être précisé le caractère significatif des incidences de la mise en œuvre du PCAET au regard de l'intégrité du site Natura 2000 et de la cohérence du réseau Natura 2000 dans sa globalité.

L'évaluation de la mise en œuvre du PCAET sur les sites Natura 2000 comprend une identification des 2 sites présents sur le territoire de la COMPA, ainsi qu'une justification de la « non atteinte » de l'objectif de conservation du site Natura 2000, de manière synthétique mais argumentée.

2.4.6. Elaborer un dispositif de suivi de l'évaluation environnementale

Il s'agit de conceptualiser et de mettre en place un dispositif de suivi du PCAET, et de l'évaluation environnementale, simple et adapté, au territoire.

Le dispositif de suivi comprend :

- les indicateurs de résultat et les indicateurs de suivi pour chacune des fiches actions du PCAET
- les indicateurs environnementaux issus du SCoT.

L'objectif étant de définir un système de suivi opérationnel, reprenant :

- les objectifs prioritaires pour le PCAET (en lien direct avec l'énergie, l'air et le climat),
- les enjeux environnementaux de l'Etat Initial de l'Environnement,
- la disponibilité des données afin de mesurer dans le temps ces indicateurs.

Méthode et limite de l'exercice

Intervention a posteriori de l'élaboration du PCAET : évaluation du scénario choisi et du programme d'actions, avec des ajustements et modifications à la marge pour ne pas remettre en cause la portée du projet du PCAET.

3. ARTICULATION DU PCAET AVEC LES AUTRES PLANS ET PROGRAMMES

Les PCAET font partie des dispositifs de planification de nature stratégique ou réglementaire et il est important de les repositionner par rapport aux autres documents existants ou prévus.

La logique appelle bien à la recherche de la cohérence entre les uns et les autres. Deux notions doivent être comprises, celle de compatibilité et celle de prise en compte :

- Être compatible avec signifie « ne pas être en contradiction avec les options fondamentales » ;
- Prendre en compte signifie « ne pas ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales ».

Comme indiqué dans la réglementation, le PCAET doit prendre en compte :

- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
- les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC) tant que le schéma régional ne l'a pas lui-même prise en compte. La Région Pays de la Loire est en cours d'élaboration de son SRADDET.

Le PCAET doit également être compatible avec :

- le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE) ou les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ;
- le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

3.1. Prise en compte du SCoT

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée en lien étroit avec le SCoT, reprenant l'état initial de l'environnement du SCoT comme base de celui du PCAET.

En complément, ci-après, l'analyse fait le lien entre les principales orientations du SCoT, et les actions du PCAET. Les enjeux de préservation du paysage et du patrimoine, de limitation de la consommation d'espaces, de préservation des espaces agricoles, de mobilité, et d'habitat sont développés dans le tableau suivant.

Deux axes principaux du SCoT :

- ① **Un pays rayonnant et équilibré**
- ② **La préservation et la valorisation de l'espace et des ressources**

THEME	ORIENTATION DU SCOT	FICHES (F) ACTIONS OÙ L'ORIENTATION DU SCOT EST PRISE EN COMPTE DANS LE PCAET
<p>Paysage, Patrimoine et biodiversité</p>	<p>Dans l'axe 2 du PADD, « La préservation et la valorisation de l'espace et des ressources », le SCoT affiche sa volonté de « Protéger et mettre en valeur le paysage et le patrimoine local ». Il est précisé les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les paysages du Pays d'Ancenis • Porter une attention particulière aux entrées de ville • Préserver le patrimoine bâti <p>Par ailleurs, le SCoT, en affichant sa volonté de « Préserver la biodiversité par la reconnaissance et la confortation de la Trame Verte et Bleue », permet également de protéger et de restaurer le paysage du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • F8 : Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité >Préserver les pratiques culturelles et les moments festifs agricoles (identité agricole du territoire : élevage du mouton, vin...) • F 18 : Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire > Valorisation du patrimoine (Loire, étangs, monuments) • F 17 : Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores > Insertion des nouvelles formes urbaines compactes dans le tissu urbain existant • F 23 : Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau • F 24 : Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire >Réintégration des cours d'eau dans les bassins versants - lisibilité des cours d'eau dans le paysage
<p>Consommation d'espace</p>	<p>Dans l'axe 2 du PADD, « La préservation et la valorisation de l'espace et des ressources », le SCoT affiche sa volonté de « Modérer la consommation d'espaces agricoles et naturels par le développement urbain » et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Requalifier et densifier les espaces résidentiels et économiques • Promouvoir de nouvelles pratiques d'urbaniser, privilégiant le respect de l'environnement et économes en espaces 	<ul style="list-style-type: none"> • F1 : Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables • F2 : Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises <p>>Développement des pratiques en matière de production d'habitat plus concentré et moins énergivore</p> <ul style="list-style-type: none"> • F17 : Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores • F 30 : Optimiser l'usage du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise <p>>Limitation de la consommation d'espace : recentrage des projets sur le bourg de la commune.</p>

<p>Espace agricole</p>	<p>Dans l'axe 2 du PADD, « La préservation et la valorisation de l'espace et des ressources », le SCoT affiche sa volonté de « Modérer la consommation d'espaces agricoles et naturels par le développement urbain ».</p> <p>Par ailleurs, dans l'axe 1 « Un pays rayonnant et équilibré », il vise à « conforter les espaces agricoles et leur production » en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisant les productions agricoles, • Protégeant l'espace agricole et naturel et en valorisant les paysages. 	<ul style="list-style-type: none"> • F6 : Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie • F7 : Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles • F8 : Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité <p>>Création d'emplois liés à l'évolution des pratiques nécessitant un apport de compétence</p> <p>>Diversification de l'activité agricole</p> <p>>Réduction des intrants et amélioration de l'état des sols</p> <p>>Améliorer la diversité des milieux face au développement des monocultures</p> <p>>Optimisation des productions permettant de réduire la consommation d'espace</p>
<p>Déplacements/ Mobilité</p>	<p>Dans l'axe 1 du PADD, « Un pays rayonnant et équilibré », le SCoT affiche sa volonté à « Connecter et mettre en réseau le territoire » en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurant la connexion du Pays d'Ancenis aux territoires voisins en s'appuyant sur des infrastructures majeures • S'appuyant sur la valorisation du réseau ferroviaire et des autres transports collectifs • S'appuyant sur les expérimentations de mobilité alternative adaptées au contexte du Pays d'Ancenis • Articulant l'offre de mobilité et développement urbain • Permettant le développement des mobilités douces 	<ul style="list-style-type: none"> • F 18 : Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire • F19 : Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire • F 20 : Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports

Habitat et qualité de vie	Dans l'axe 1 du PADD, « Un pays rayonnant et équilibré », le SCoT affiche sa volonté à « Habiter et vivre en Pays d'Ancenis » en : <ul style="list-style-type: none">• Mobilisant le parc ancien (dont l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc)• Renforçant la qualité des projets résidentiels (dont favoriser, dans tout projet de réhabilitation, construction neuve ou aménagement, l'économie d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la gestion des eaux pluviales, la gestion des déchets, la gestion des risques...)	<ul style="list-style-type: none">• F1 : Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables• F2 : Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises• F3 : Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommations d'énergie (DFEP)• F4 : Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique• F9 : Faciliter le développement des énergies renouvelables
----------------------------------	---	---

Le Schéma de Cohérence Territoriale, approuvé le 10 mars 2014, est un document d'urbanisme également concerné par les objectifs Air, Energie, Climat du PCAET. L'analyse environnementale permet de mettre en évidence le fait que la mise en œuvre du PCAET va dans un sens positif, en allant parfois plus loin que le SCoT dans l'écriture des actions (sur les volets qui lui sont propres : la diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre, des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air, et d'adaptation au changement climatique).

3.2. Prise en compte du SRADEET et de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)

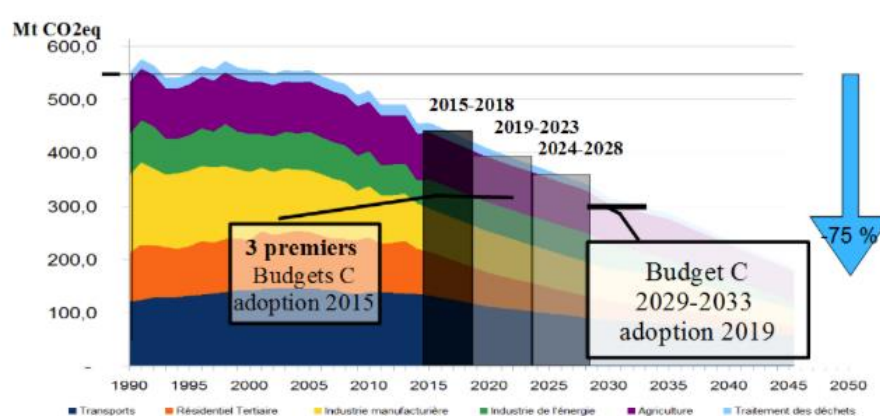
Le SRADEET de la Région Pays de la Loire étant actuellement en cours de réalisation, cette partie porte uniquement sur la prise en compte de la Stratégie Nationale Bas-Carbone lors de l'élaboration du PCAET de la COMPA.

3.2.1. La Stratégie Nationale Bas-Carbone

La SNBC donne les orientations stratégiques pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone et durable. Elle fixe des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la France :

- à court/moyen terme : les budgets-carbone (réduction des émissions de -27% à l'horizon du 3ème budget-carbone par rapport à 2013),
- à long terme à l'horizon 2050 : atteinte du facteur 4 (réduction des émissions de -75% par rapport à la période préindustrielle, soit -73% par rapport à 2013).

Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, budgets-carbones et objectif de facteur 4 en 2050



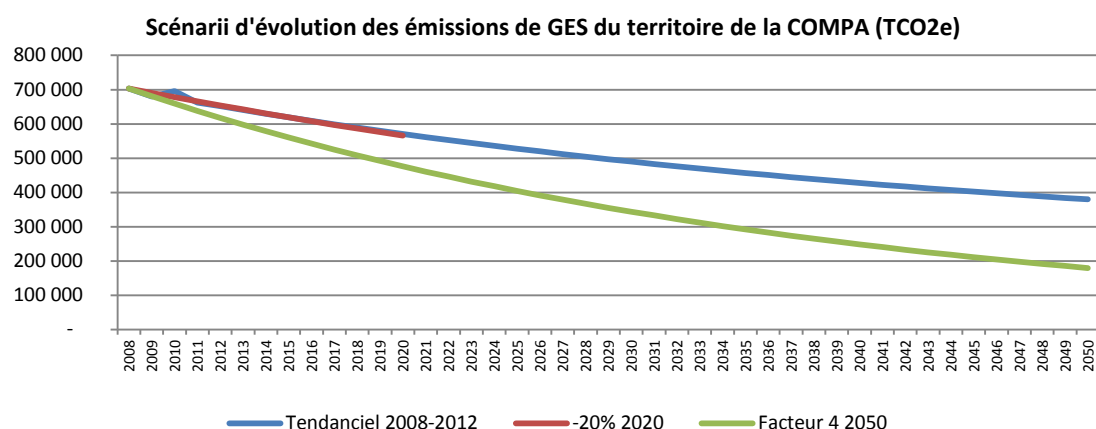
Source : Stratégie Nationale Bas Carbone 2015

La SNBC définit la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre l'objectif de facteur 4 (réduction des émissions de - 75% par rapport à 1990) à l'horizon 2050. Cette trajectoire est représentée jusqu'en 2028 par les 3 premiers budgets-carbone qui couvrent les périodes 2015-2018, 2019-2023 et 2024-2028.

3.2.2. Prise en compte de la SNBC lors de l'élaboration du PCAET de la COMPA

Suite à l'établissement du profil Energie – Gaz à Effet de Serre du territoire de la COMPA, les scénarii suivants ont été calculés :

- Scénario tendanciel (sure base de l'évolution des émissions par secteur de 2008 à 2012),
- Scénario 3X20 à 2020 à partir de l'année de référence 2008,
- Scénario facteur 4 à 2050 à partir de l'année de référence 2008 (en lien avec les objectifs de la SNBC).



Source : Données BASEMIS Air Pays de la Loire + SRCAE Pays de la Loire – Traitement Carbone Consulting

Lors des choix opérés pour la définition de la Stratégie Air Energie Climat, la COMPA s’est basée sur les 3 scénarii, l’objectif étant d’être conforme à l’objectif du facteur 4 en 2050 et d’être en conformité avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone. La COMPA s’est d’abord fixée un 1^{er} palier à 2020. A échéance, le programme sera révisé et complété, afin de fixer de nouveaux objectifs à 2030 permettant à terme d’atteindre le facteur 4 en 2050.

3.3. Compatibilité avec le SRCAE

Le SRCAE a été le fil conducteur de la réalisation du PCAET de la COMPA. L’ensemble des acteurs du territoire ayant été mobilisés afin de définir des objectifs et actions appropriés au contexte de la région, la COMPA a souhaité capitaliser ce travail lors de la réalisation du PCAET en :

➤ **Reprenant les objectifs du SRCAE lors du dimensionnement du PCAET de la COMPA :**

	Objectifs nationaux 2020	Objectifs régionaux 2020	Objectifs régionaux 2050 (ERE)
Consommation d’énergie	-20% par rapport au scénario tendanciel	-23% par rapport au scénario tendanciel	-47% par rapport au scénario tendanciel
Part des énergies renouvelables (y compris conso régionale de biocarburant)	23% de la consommation d’énergie finale	21% de la consommation d’énergie finale	55% de la consommation d’énergie finale
Emission de gaz à effet de serre	-20% par rapport à la situation de 1990	En volume : stabilisation par rapport à la situation de 1990	(non estimé)

Source : SRCAE Pays de la Loire

➤ **Reprenant par domaine et par orientation les actions déclinables / adaptables au territoire de la COMPA :**

Domaine	Orientations du SRCAE	Extrait des orientations du PCAET de la COMPA en lien avec celles du SRCAE
Transversale	Instaurer la gouvernance régionale Climat-Air-Énergie.	Piloter, communiquer, suivre et évaluer la mise en œuvre du PCAET
	Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.	
	Améliorer les connaissances régionales en matière de climat et d'énergie. Suivre et évaluer le SRCAE.	
Agriculture	Développer les exploitations à faible dépendance énergétique.	Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie
	Inciter au changement des pratiques agricoles et de l'élevage.	Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles
	Préserver les possibilités de stockage de carbone par les pratiques agricoles.	Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité
Bâtiments	Réhabiliter le parc existant.	Proposer les services d'un Espace Info Energies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables
	Développer les énergies renouvelables dans ce secteur.	Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises
	Accompagner les propriétaires et occupants pour maîtriser la demande énergétique dans les bâtiments.	Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommations d'énergie Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique
Industrie	Inciter à l'engagement d'actions en faveur de la maîtrise de la demande énergétique et de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel	Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie
	Renforcer les pratiques d'éco-management et l'écologie industrielle.	
Transport et aménagement	Développer les modes alternatifs au routier.	Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores
	Améliorer l'efficacité énergétique des moyens de transport.	Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire
	Repenser l'aménagement du territoire dans une transition écologique et énergétique.	Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports
		Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire entre termes de services, de tourisme et

Énergies renouvelables	<p>Favoriser une mobilisation optimale du gisement bois énergie.</p> <p>Maitriser la demande en bois-énergie.</p> <p>Promouvoir la méthanisation auprès des exploitants agricoles.</p> <p>Soutenir le développement d'une filière régionale et le déploiement d'unités de méthanisation adaptées aux territoires.</p> <p>Développer de manière volontariste l'éolien terrestre dans les Pays de la Loire dans le respect de l'environnement.</p> <p>Favoriser le déploiement de la géothermie et l'aérothermie lors de construction neuve et lors de travaux de rénovation.</p> <p>Optimiser et réhabiliter les installations hydroélectriques existantes en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques.</p> <p>Faciliter l'émergence d'une filière solaire thermique.</p> <p>Maintenir et renforcer la filière solaire photovoltaïque.</p>	Faciliter le développement des énergies renouvelables
Qualité de l'Air	<p>Améliorer les connaissances et l'information régionales sur la qualité de l'air.</p> <p>Limiter les émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air.</p>	<p>Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire</p> <p>Intégration de la notion de réduction des émissions et d'amélioration de la qualité de l'air dans les autres orientations</p>
Adaptation au Changement Climatique	<p>Favoriser les solutions techniques, les mesures et les aménagements pour protéger à court terme les ressources des effets du changement climatique.</p> <p>Accompagner les expérimentations pour sensibiliser les acteurs et faire émerger des solutions et des opportunités d'évolution à moyen terme des systèmes existants.</p> <p>Accompagner les mutations des systèmes et des aménagements actuels pour assurer la résilience climatique du territoire et de ses ressources à long terme.</p>	<p>Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores</p> <p>Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire</p> <p>+ intégration de la notion d'adaptation dans les orientations concernées</p>

Le PCAET présenté est compatible avec le SRCAE.

3.4. Compatibilité avec le PPA

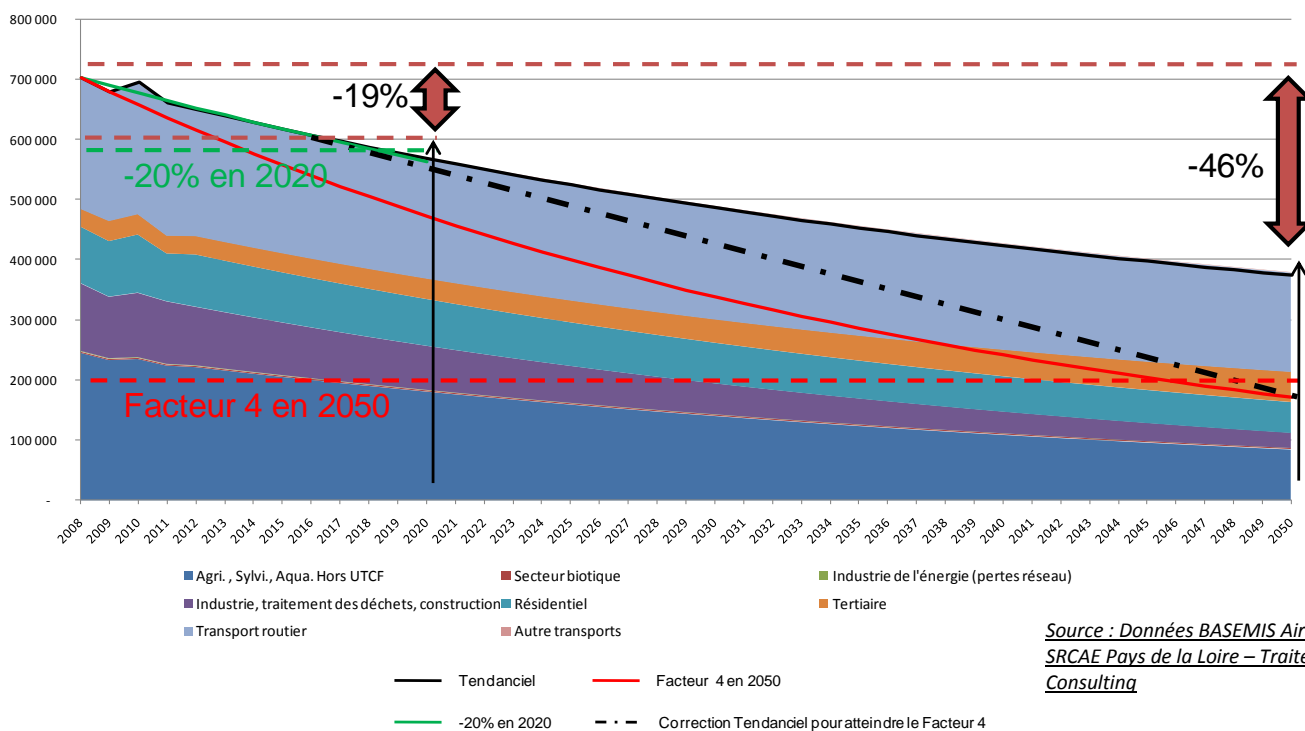
Pas de PPA en vigueur au moment de la réalisation du PCAET de la COMPA.

4. JUSTIFICATION DES CHOIX RETENUS POUR L'ÉLABORATION DE LA STRATEGIE AIR ENERGIE CLIMAT

A partir des données de Basemis connues depuis 2008, les évolutions sectorielles entre les années 2008 et 2012 ont été prolongées afin de définir le scénario tendanciel des émissions du territoire de la COMPA. Afin de simuler l'effort territorial à produire, les scénarii -20% à 2020 et Facteur 4 ont été reportés sur la représentation graphique du scénario tendanciel pour faire apparaître la trajectoire à suivre pour atteindre le Facteur 4, soit diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

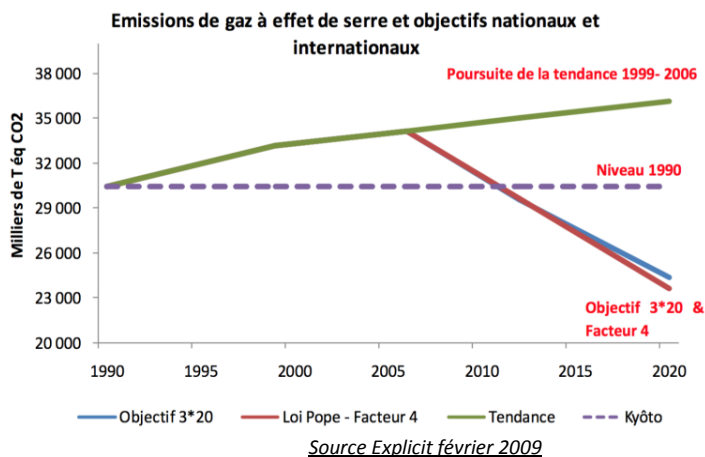
Le graphique suivant présente ces éléments :

Scénarii d'évolution des émissions de GES du territoire de la COMPA par secteur sur base de l'évolution des émissions 2008 - 2012 (TCO2e)



A la lecture de ce graphique il serait tentant de conclure que le territoire est sur la « bonne voie » pour atteindre l'objectif européen de -20% des émissions en 2020. Cependant il convient de préciser certains points :

- En théorie, l'objectif de -20% doit être atteint par rapport aux émissions de 1990. Or les émissions n'étant pas disponibles, la tendance a été calculée sur une échelle de temps beaucoup plus courte (5 ans de 2008 à 2012)
- D'après l'étude régionale sur l'énergie et l'effet de serre réalisée par Explicit (février 2009), les consommations d'énergies à l'échelle du département ont augmenté de 35% entre 1990 et 2006. A titre d'information ci-contre le scénario tendanciel réalisé en 2009 à l'échelle de la Région Pays de Loire
- La baisse des consommations d'énergie (et donc des émissions de gaz à effet de serre) est expliquée en grande partie par la baisse d'activité économique et de consommation des ménages engendrées par la « crise économique » qui touche la France depuis 2008.

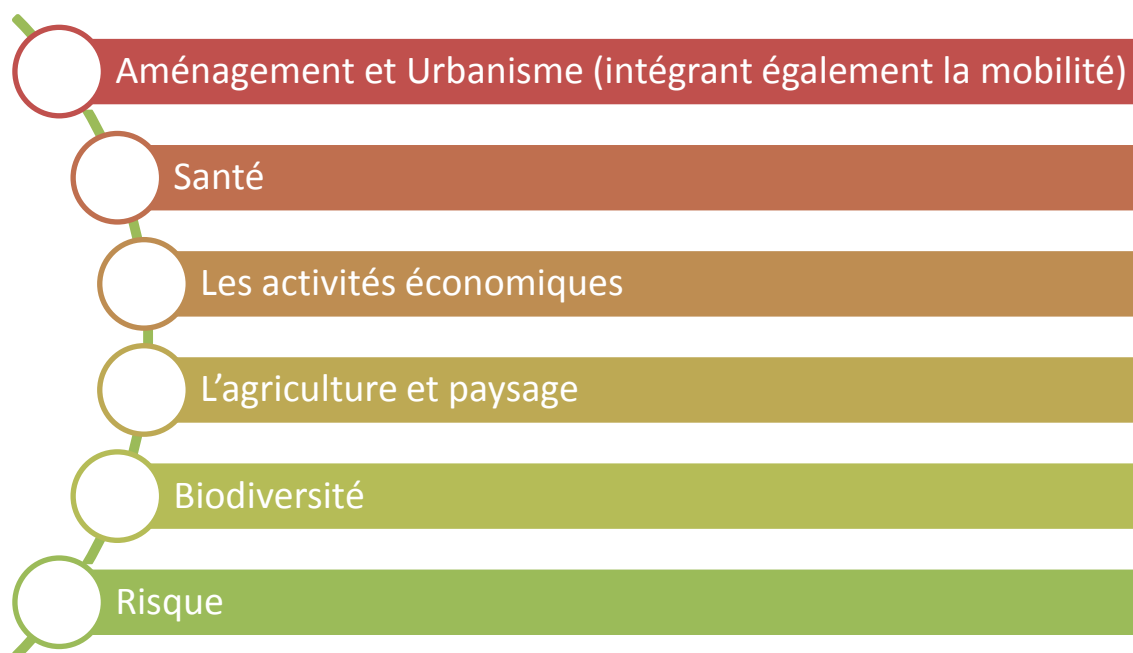


4.1. Enjeux et scénario d'ambition de la COMPA

4.1.1. Quatre enjeux ont été dégagés au vu des éléments diagnostic :

Suite au croisement du diagnostic du PCAET et de l'Etat Initial de l'Environnement, il en ressort les enjeux prioritaires à prendre en considération au fil de l'Evaluation Environnementale Stratégique.

De l'analyse, ressort différentes thématiques prégnantes :



Ci-après, le graphique présente la synthèse de l'analyse croisée.

SYNTHESE DE L'ANALYSE CROISEE

ENJEUX du PCAET

Consommation d'énergies, Qualité de l'air et Développement des ENR

- En lien avec l'ensemble des secteurs : transports routiers, chauffage du parc résidentiel et tertiaire, industries

L'économie locale

- Elle est également une économie de l'énergie, au travers de l'activité des entreprises, les 2 sont interdépendants notamment sur le domaine agricole et les filières agroalimentaires

Les émissions de gaz à effet de serre et Qualité de l'air

- En lien toujours avec l'agriculture mais également pour une part importante en lien avec les transports routiers et le chauffage des bâtiments

Vulnérabilité du territoire et Séquestration

- Au regard des composantes du territoire - biodiversité importante, agriculture et ses filières agroalimentaires - le territoire présente des aspects de vulnérabilité face à une consommation d'énergie importante, aux besoins de développer des alternatives et d'innover en matière de production, de s'adapter face aux changements annoncés notamment au travers de la séquestration du carbone par les sols et les pratiques

Croisement avec les enjeux environnementaux

CONSOMMATION ENERGETIQUE

Aménagement/Urbanisme/mobilité : ensemble des enjeux (précarité énergétique, rénovation du parc ancien, intermodalité, réduction de la part de la voiture individuelle...)

Santé :

- Développer une approche intégrant les composantes environnementale, sociale et sanitaire, en ciblant prioritairement les ménages qui souffrent de précarité
- Promouvoir les modes alternatifs à la voiture et les mobilités actives

Activités économiques :

- Exploiter les potentiels d'économie circulaire
- Dialoguer avec les industriels sur les potentiels d'efficacité énergétique et de valorisation
- Accompagnement par les filières de process de production plus respectueux de l'environnement innovation sur les modes de production

ECONOMIE LOCALE

Activités économiques :

- Optimisation de l'utilisation du foncier
- Approche qualitative et environnementale dans l'aménagement des zones et des activités en général
- Les potentiels d'économie circulaire
- Dialogue avec les industriels sur les potentiels d'efficacité énergétique et de valorisation
- Accompagnement par les filières de process de production plus respectueux de l'environnement innovation sur les modes de production
- Modes de production, déchets, rejets d'eaux usées, consommation d'énergie, mais également circuits de transports des denrées alimentaires non transformées puis celui des produits alimentaires transformés

Agriculture/Paysage :

- Maintien d'une agriculture, de système d'élevage et viticole performante et compétitif malgré la réduction de la disponibilité des ressources en eau
- Evolution des paysages et des écosystèmes issus du système bocager

EMISSIONS DE GES

Aménagement/Urbanisme - Mobilité:

- Réduction de la part de la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens
- Desserte des zones les plus rurales ;
- Dialogue avec les territoires voisins afin de mettre en place un service adapté à la mobilité des habitants ;
- Organisation de la desserte interne du Pays et du maillage de l'offre en transports collectifs et/ou alternatifs peu développée
- Adaptation des réseaux de transports (routier et ferroviaire) - Intermodalité
- Déploiement de bornes électriques, d'aire de covoiturage

Agriculture/Paysage :

- Maintien d'une agriculture, de système d'élevage et viticole performante et compétitif malgré la réduction de la disponibilité des ressources en eau
- Evolution des paysages et des écosystèmes issus du système bocager
- Réduction des intrants

VULNERABILITE DU TERRITOIRE

Biodiversité :

- Maintien ou évolution contenu des équilibres écosystémiques
- Mobilité des milieux et de leurs écosystèmes
- Partage des ressources (milieu/activités humaines)
- Prévention des incendies en période de sécheresse
- Adaptation des filières forestières

Agriculture:

- Maintien d'une agriculture, de système d'élevage et viticole performantes et compétitifs malgré la réduction de la disponibilité des ressources en eau
- Evolution des paysages et des écosystèmes issus du système bocager
- Réduction des intrants

Risques et Santé :

- Implication active de la population dans la gestion d'épisodes de crise
- Exposition d'un nombre important de ligériens à la pollution atmosphérique de fond et au bruit, lutte contre la sédentarité
- Distribution d'une eau de qualité à la population

4.1.2. Quatre enjeux énergétiques liés au bilan gaz à effet de serre issus de l'activité de la COMPA ont également été déterminés



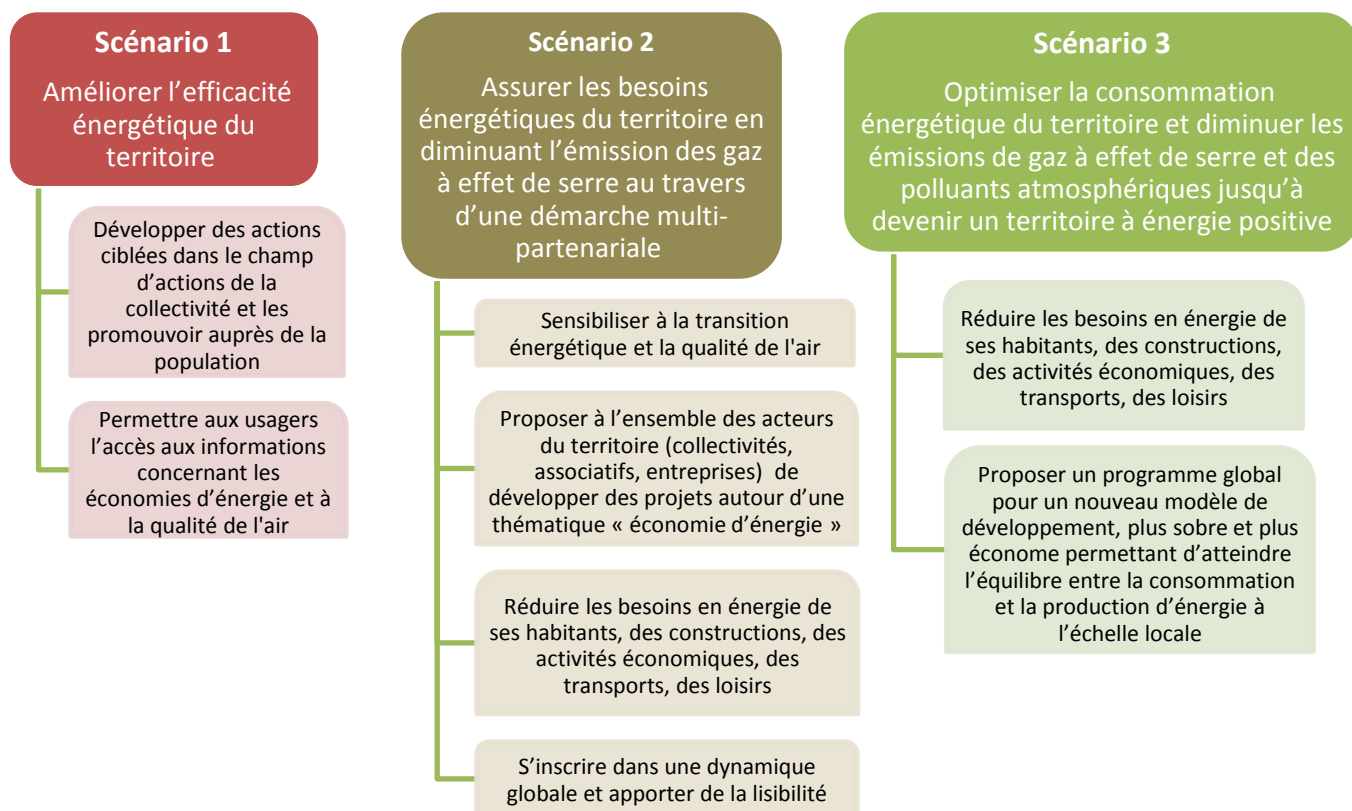
Ces enjeux sont en lien direct avec l'exercice des compétences de la COMPA et de son fonctionnement.

Les compétences de :

- **Gestion des déchets** : la COMPA est propriétaire d'un centre d'enfouissement de déchets ménagers et l'a exploité jusqu'en 2016. Cette compétence évolue très fortement en fonction des aspects réglementaires et contractuels. Néanmoins cela reste une compétence exercée, qui représente un enjeu énergétique fort.
- **Transports scolaires et des personnes** : la COMPA est opérateur pour le Conseil Régional des transports scolaires, la COMPA n'est pas maître du choix de véhicules et reste contraint par le choix de prestataire décidé au niveau régional. Néanmoins, elle peut agir au niveau des circuits tout en modulant les enjeux de consommations d'énergie avec les enjeux de sécurité et de temps passé des élèves dans les bus. Les autres transports de personnes ont un impact plus faible, les transports en communs des autres personnes restent beaucoup moins développés sur le territoire. Ce type de mobilité est un enjeu.
- **Les bâtiments** : le parc immobilier est constitué de peu de bâtiments, néanmoins ce parc est classé au titre des Bâtiments De France ou vieillissant. Le classement du bâtiment principal des Ursulines présente des contraintes fortes dans les choix d'isolation et de ventilation.
- **Les achats publics** : il s'agit d'un enjeu majeur impactant les pratiques de l'ensemble des services acheteurs de la collectivité. L'enjeu énergétique et environnemental est à prendre en compte dès la réflexion du besoin des services.

4.2. Stratégie

La stratégie du PCAET a été arrêtée par les élus en avril 2016. 3 scénarios ont été proposés à la discussion :



Ces 3 scénarios présentent une évolution différente du territoire dans le développement d'une politique intégrant l'ensemble des enjeux.

La COMPA souhaite s'inscrire dans les objectifs de la Région Pays de Loire décrits dans le SCRAE, et reprise dans les travaux actuels sur le Schéma régional de Transition énergétique, à savoir :

Pour les consommations d'énergie	Pour les émissions de Gaz à Effet de Serre	Pour la qualité de l'Air
-20% entre 2012 et 2030 -50% entre 2012 et 2050	-40% entre 1990 et 2030 Facteur 4 entre 1990 et 2050	Amélioration de la connaissance et de l'information Respect des objectifs mentionnés aux articles L.221-1 et R.221-12 du code de l'environnement

Le scénario 1 n'affiche que très peu de projets pour le territoire, la COMPA se contentant d'être un passeur d'informations.

Le scénario 2 permet l'intégration de l'ensemble des acteurs du territoire dans la démarche PCAET, la COMPA reste facilitatrice mais met en valeur les actions qu'elle développera mais également celles issues des communes, du monde associatif. Les actions territoriales existantes doivent être mises en cohérence, et la transversalité de certaines de ces actions mises en exergue, afin de rendre cette démarche intégrée à l'ensemble des réflexions du territoire. La COMPA répondra, comme il se

doit, aux aspects règlementaires d'animation et d'évaluation de la démarche.

Le scénario 3 présente un « Territoire à énergie positive », il s'agit de développer une politique déjà intégrée dans chaque niveau de réflexion et certainement réservée à des territoires ayant déjà mené volontairement des actions à la fois portant sur l'adaptation et l'atténuation.

Sur la base de ces 3 scénarios, il est apparu important de les croiser avec les enjeux environnementaux pré-cités, le tableau de synthèse ci-dessous permet de visualiser ce travail et l'analyse :

	Enjeux environnementaux						Synthèse
	Santé	Aménagement / Urbanisme	Consommations d'espaces	Agriculture / consommation d'espaces	Activités économiques	Biodiversité et paysage / sols	
Scénario 1	-	+	-	-	-	-	> Ne permet pas de répondre aux enjeux environnementaux et sanitaires
Scénario 2	+	++	++	++	+	++	> Association des acteurs du territoire vers la transition énergétique. Donc prise en compte de la dimension précarité énergétique, enjeux sanitaires, acteurs économiques, agriculteurs... Avec les acteurs directement ou avec les partenaires (ex chbre d'agriculture, CCI)
Scénario 3	++	++	+++	++	++	+++	> Scénario ambitieux qui va plus loin que le scénario choisi, mais le manque de maturité ne permet pas d'être réaliste sur l'atteinte des objectifs. En revanche, suite à l'évaluation des 6 ans du PCAET, ambition de fixer un scénario plus volontariste (et donc de tendre vers le facteur 4, bénéfique d'un point de vue environnemental et sanitaire).

Après discussion, le scénario 1 a été jugé peu ambitieux, et le scénario 3 a suscité quelques interrogations sur la maturité du territoire.

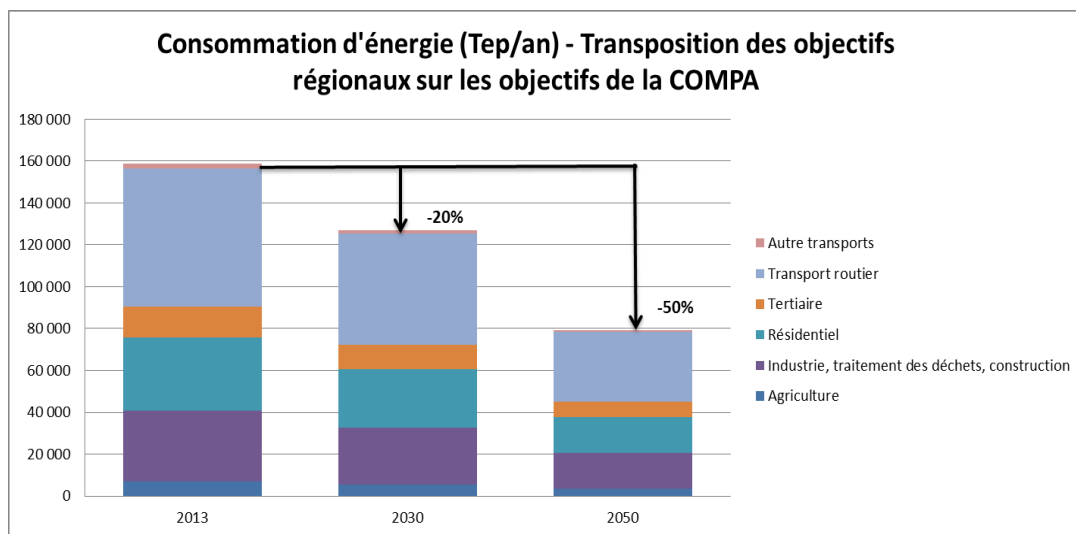
Les élus de la COMPA ont donc retenu le scénario 2 :

Scénario 2

Assurer les besoins énergétiques du territoire en diminuant les émissions des gaz à effet de serre au travers d'une démarche multipartenariale

- Sensibiliser à la transition énergétique
- Proposer à l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associatifs, entreprises) de développer des projets autour d'une thématique "économie d'énergie"
- Réduire les besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs
- S'inscrire dans une dynamique globale et apporter de la lisibilité

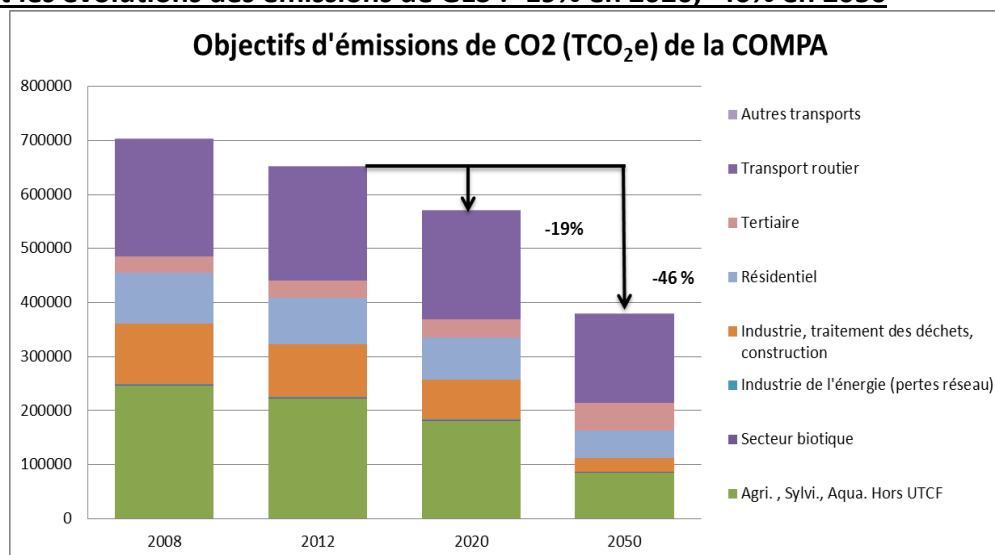
- **Avec les objectifs chiffrés suivants pour les consommations d'énergie : -20% en 2030, -50% en 2050**



Source :
BASEMIS
2014 -
Traitement
Carbone
Consulting et
COMPA

➤ **C**
oncerna

nt les évolutions des émissions de GES : -19% en 2020, -46% en 2050



Sur cette base et les analyses de la concertation interne et externe le programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial de la COMPA est structuré autour de 3 axes :

- Axe 1 : L'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires**
- Axe 2 : L'Economie locale, de la production à la consommation**
- Axe 3 : Un aménagement du territoire et des transports durables**

Ces 3 axes se déclinent en 17 objectifs et 32 fiches actions concernant à la fois le volet territorial et le volet patrimoine et compétences.

Le Plan Climat Air Energie Territorial a été validé par le Conseil communautaire le 23 juin 2016.

5. EVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES PREVISIBLES DU PCAET

La présente analyse des incidences environnementales prévisibles du PCAET croisent les différentes thématiques de l’Etat Initial de l’Environnement avec les fiches actions. Elle reprend les incidences positives, négatives, ou positive/négative pour chaque thématique ; les effets cumulés, en prenant en considération les actions mises en œuvre pouvant impacter le plus significativement l’environnement (effet notable), que ce soit de manière négative ou positive (cf tableau ci-dessous).

A partir de cette première analyse, les actions présentant les principaux enjeux ont été évaluées en prenant en considération les impacts directs/indirects, et temporaires/permanents.

Vous trouverez en annexe le détail de cette analyse commentée pour chaque thème et chaque fiche.

Thèmes Environnementaux	Sols	Ressources non renouvelables	Eaux souterraines	Eaux superficielles	Climat et émissions de GES	Diversité biologique / continuités écologiques	Habitats naturels	Faune/Flore (dont Natura 2000)	Santé	Activités humaines (agri / Sylviculture, tourisme, Aménagement /urbanisme	Consommation d'espace (cf "sols")	Air	Bruit	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, lumière)	Déchets	Matériaux	Paysages	Patrimoine culturel, architectural et archéologique	Prévention des risques et sécurité	Total +	Total -	Total +/-	Total néant	
																								F1
F2		+			+				+		+										5	-	-	15
F3		+	+		+				+			+									5	-	-	15
F4		+			+				+	+		+	+							+	7	1	-	12
F5		+			+				+			+	+								5	1	-	14
F6		+	+		+				+	+	+	+									7	1	-	12
F7	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+					+	+		+	15	-	-	5
F8	+	+			+	+			+	+	+	+	+					+	+		11	-	-	9
F9	+/-	+	-		+	+	+	+	+/-	+	+	+/-					-	+	-	+	9	3	3	5
F10	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+/-			+	+				+	13	-	1	6
F11		+			+	+	+	+	+	+		+/-			+	+	+		+	+	11	-	1	8
F12		+			+	+	+	+	+	+		+/-			+	+	+		+	+	11	-	1	8
F13	+	+		+	+				+	+		+			+	+					9	-	-	11
F14	+	+			+		+					X			+	+				+	7	-	-	11
F15	+	+	+	+	+		+	+	+	+		+/-			+	+				+	12	-	1	7
F16		+			+										+	+					4	-	-	16
F17	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	-			17	2	-	1
F18		+		+	+	+	+	+	+		+	+	+	+			+	+	+	+	15	-	-	5
F19		+			+				+	+	+	+	+/-	-		-	+			+	9	2	1	8
F20	+	+		+	+				+	+	+	+	+	+						+	11	-	-	9
F21		+			+				+			+	+							+	6	-	-	14
F22	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+/-			+					+	13	-	1	6
F23	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+			+		+			+	15	-	-	5
F24	+		+	+	+	+	+	+		+	+					+	+				11	-	-	9
F25		+			+				+		+	+								+	6	-	-	14
F26		+			+				+	+		+			+	+					7	-	-	13
F27		+			+				+			+	+							+	6	-	-	14
F28		+			+				+			+	+							+	6	-	-	14
F29		+			+				+			+	+							+	6	-	-	14
F30	+	+			+	+	+	+	+	+	+	+	+		+	-	+				14	1	-	5
F31	+	+		+	+	+	+	+	+	+	+	+			+	+				+	14	-	-	6
F32		+			+																2	-	-	18
Total +	13	31	9	11	32	13	14	13	27	20	13	7	22	12	3	13	11	11	2	19				
Total -	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	8	-	2	-				
Total +/-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	6	1	-	-	-	-	-	-				
Total néant	24	7	28	27	6	25	24	25	10	17	25	31	9	25	34	25	19	27	34	19				

L'analyse des incidences environnementales des 32 actions, selon une approche thématique, et par effet cumulé des impacts positifs, négatifs, et positif/négatif.

5.1. Les impacts négatifs sont limités à quelques actions, et quelques thématiques.

Il s'agit d'impacts indirects potentiels sur l'environnement, qui peuvent être anticipés par des mesures correctives.

5.1.1. Approche thématique

↳ La qualité de l'air (impact indirect et temporaire)

Il s'agit de la thématique qui présente le plus d'impacts négatifs potentiels ; et qui est lié à un impact potentiel sur la santé.

>Potentielles émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...), en lien avec la gestion et la valorisation des déchets (F10, F15, F22)

>Potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement, sur des actions de récupération ou de réemploi (F11 et F12)

>Impact potentiel sur la qualité de l'air, en lien avec le développement des énergies renouvelables, en cas de mauvaise combustion du bois (F9)

Propositions de mesures de l'Évaluation Environnementale Stratégique :

- Encourager au remplacement des installations individuelles de chauffage au bois non performant ; pour les installations collectives, porter une attention au système de traitement des fumées).
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de compostage

↳ Les matériaux (impacts indirects / temporaire) :

8 actions sont concernées. Il s'agit ici encore d'un impact potentiel, lié à la fabrication des matériaux utilisés pour les travaux d'aménagement ou de réhabilitation et la fabrication des équipements (système de production d'énergie, ...)

Propositions de mesures de l'Évaluation Environnementale Stratégique :

- Sensibiliser / Orienter les choix vers des matériaux à faible impact (bio sourcés, matériaux recyclés, agro matériaux, prise en compte du cycle de vie, diversification des types de matériaux pour ne pas épuiser les ressources...)

↳ Patrimoine architectural et paysage (indirect / permanent)

Il s'agit plus ici d'un point de vigilance, concernant l'insertion des nouvelles formes urbaines compactes dans le tissu urbain existant, et le potentiel impact visuel des systèmes de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires par exemple).

Propositions de mesures de l'Évaluation Environnementale Stratégique :

- dans la conception des projets d'aménagement, ou des projets individuels, analyser l'impact visuel (lors des dépôts de permis d'aménager ou des permis de construire), et ré orienter les porteurs de projet en cas de dérive

5.1.2. Approche par fiches actions : 2 fiches ressortent avec un cumul d'impact négatif ou négatif/positif

↳ F9 : Faciliter le développement des énergies renouvelables

L'action est indispensable pour atteindre les objectifs fixés au niveau national (3x20), mais peu potentiellement impacter les ressources du territoire. La réalisation de projets individuels n'aura que peu d'impacts. En revanche, en cas de développement massif (de la géothermie principalement), il existe deux impacts négatifs potentiels :

- risque de déshydratation
- risque de déséquilibre thermique des nappes phréatiques en cas de trop forte densité d'installations géothermiques.

Cependant, compte tenu du peu de dynamique actuelle sur ce type de ressource renouvelable, l'impact peut être considéré comme quasi nul.

Comme évoqué précédemment, dans le cas du développement de la biomasse, il peut exister un impact potentiel sur la qualité de l'air et la santé (cf ci-dessus).

↳ **F 19 Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire**

Le développement du transport ferroviaire peut avoir un double impact : il peut permettre d'un côté de réduire les nuisances sonores liées aux véhicules motorisés et de l'autre de les augmenter si le cadencement ferroviaire est plus important ; et ajouter à cela, des vibrations supplémentaires liées aux passages des trains. Cependant, l'impact est difficilement mesurable, sans plus de précisions sur la mise en œuvre de l'action et sans système de mesures mis en place. Il s'agit donc plutôt d'un point de vigilance.

Propositions de mesures de l'Évaluation Environnementale Stratégique :

- dans le cas d'un développement du transport ferroviaire, évaluer les impacts en termes de nuisances sonores et de vibrations.

5.2. A l'inverse, toutes les actions ont des impacts positifs sur l'environnement, et particulièrement sur les thèmes qui concernent le PCAET

Pratiquement, l'ensemble des actions présente un impact positif sur le climat, les émissions de Gaz à Effet de Serre, les ressources non renouvelables, et la santé ;

Plus des 2/3 des actions ont un impact positif sur :

- l'amélioration de la qualité de l'air,
- la prévention des risques et la sécurité,
- les activités humaines ; ce dernier point est intéressant à souligner, reflétant l'impact positif du PCAET en termes de développement des activités et de l'emploi sur le territoire.

En conclusion, la mise en œuvre des actions du PCAET a des effets principalement positifs sur l'environnement.

Il existe **quelques points de vigilance**, notamment :

- Le développement des énergies renouvelables au regard des sensibilités environnementales et paysagères :
 - équilibre entre le développement de la biomasse et la gestion durable du bocage
 - intégration paysagère des installations d'énergie renouvelables impact
 - potentiel sur la qualité de l'air, en cas de mauvaise combustion du bois)

-L'amélioration de l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire (évaluer l'impact sur les nuisances sonores, et les vibrations potentielles).

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Evaluation Environnementale Stratégique**

	F1	F2	F3	F4
	Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables	Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises	Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommations d'énergie (DFEP)	Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique
Synthèse des impacts Positifs	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air et du confort Création potentiel d'activité économique Amélioration du confort acoustique et thermique des logements	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air et du confort Développement des pratiques en matières de production d'habitat plus concentré et moins énergivore	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air intérieur et du confort Préservation de la ressource en eau (économie)	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air intérieur et du confort (thermique, acoustique) Réduction de la facture énergétiques des ménages Préservation de la ressource en eau (économie)
Synthèse des impacts Négatifs	Impact potentiel liés aux installations de production d'ENR qui en découleraient (ex géothermie sur les sols, air pour chauffage bois ...) Fabrication des équipement et matériaux utilisés en cas de travaux Potentiel Impact visuel des systèmes de production ENR	Néant en première approche	Néant en première approche	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	> Sensibiliser / Orienter les choix vers des matériaux à faible impact (bio sourcés, matériaux recyclés, agro matériaux, prise en compte du cycle de vie, diversification des types de matériaux pour ne pas épuiser les ressources...)	-	-	> Sensibiliser / Orienter les choix vers des matériaux à faible impact (bio sourcés, matériaux recyclés, agro matériaux, prise en compte du cycle de vie, diversification des types de matériaux pour ne pas épuiser les ressources...)
Indicateur de résultats du PCAET	Espace info énergie créé et dynamique	États des conventions ou partenariats engagés	Baisse des consommations d'énergie et d'eau TegCO2 évitées	Gains de consommation d'énergie (étiquette énergie avant / après travaux, gains moyens par logement, gain total annuel)
Indicateur de suivi du PCAET	Evolution du nombre de personnes accueillies et conseillées	Nombre d'interventions et de personnes sensibilisées par cible	> Nombre de foyer participant	Nombre de logements rénovés
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	-	-	-

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Evaluation Environnementale Stratégique**

	F5 Mettre en œuvre un plan d'économies et d'optimisation énergétique sur patrimoine de la COMPA	F6 Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie	F7 Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles	F8 Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité
Synthèse des impacts Positifs	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air et du confort Amélioration du confort acoustique en cas de remplacement des menuiseries	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air et du confort des travailleurs Préservation de la ressource en eau (économie) Création d'emploi Diversification des activités agricoles Réductions des charges des entreprises	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, l'amélioration de la santé et la réduction des risques	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, la biodiversité, ... + Responsabilisation des habitants qui peut avoir des effets induits sur le changement de comportement (Consom'action) et revalorisation du travail des producteurs
Synthèse des impacts Négatifs	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre + santé (traitement de l'air et rejets)	Néant en première approche	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	> Sensibiliser / Orienter les choix vers des matériaux à faible impact (bio sourcés, matériaux recyclés, agro matériaux, prise en compte du cycle de vie, diversification des types de matériaux pour ne pas épuiser les ressources...)	-	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Tableau de suivi des consommations	Programme de mobilisation des acteurs en place	Programme de formations et démonstrations défini et en place Mise en place des groupes d'accompagnement	Création d'une association de producteurs
Indicateur de suivi du PCAET	kWh / m2 / équipement	Nombre d'interventions de sensibilisation Nombre d'initiatives ou d'opérations collectives d'économie d'énergie	Nombre de formations/ démonstrations organisées Nombre d'exploitation ayant modifié leurs pratiques Suivi de la qualité de l'eau	Nombre de producteurs locaux impliqués Volume des ventes ou CA fait en local
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	-	-	-

Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique

	F9 Faciliter le développement des énergies renouvelables	F10 Déployer le Plan de prévention des déchets	F11 Encourager au réemploi et à la réparation	F12 Développer le réseau Répar'Acteurs
Synthèse des impacts Positifs	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, l'amélioration de la santé et la réduction des risques	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les sols, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, l'amélioration de la santé et la réduction des risques. A noter également l'activité économique potentielle qui pourrait en découler (réemploi, réparation, ...)	Réduction des consommations d'énergies, émissions de GES, polluants atmosphériques liées à la fabrication et aux transport de produits "neuf" (même si pas exclusivement fabriqués sur le territoire) Réduction des volumes de dépôts sauvages Création d'activité économique Réduction de l'impact de traitement de fin de vie des produits	Réduction des consommations d'énergies, émissions de GES, polluants atmosphériques liées à la fabrication et aux transport de produits "neuf" (même si pas exclusivement fabriqués sur le territoire) Réduction des volumes de dépôts sauvages Création d'activité économique Réduction de l'impact de traitement de fin de vie des produits
Synthèse des impacts Négatifs	Impact potentiel sur les sols, sur la santé et la qualité de l'air (en cas de mauvaise combustion du bois) Impact visuel en cas de développement non maîtrisé / encadré Fabrication des matériaux utilisés	Potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	Potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement (vieilles chaudières, voitures, ...)	Potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement (vieilles chaudières, voitures, ...)
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	> Encourager au remplacement des installations individuelles de chauffage au bois non performant ; pour les installations collectives, porter une attention au système de traitement des fumées). > dans la conception des projets d'aménagement, ou des projets individuels, analyser l'impact visuel (lors des dépôts de permis d'aménager ou des permis de construire), et réorienter les porteurs de projet en cas de dérive	> Sensibiliser aux bonnes pratiques de compostage	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale	Réduction des tonnages des déchets dans leur globalité Augmentation du taux de valorisation Maîtrise du montant de la Redevance Incitative	Programme de responsabilisation et calendrier des interventions établi	Evolution du nombre de professionnels au sein du dispositif et évolution qualitative de leurs prestations
Indicateur de suivi du PCAET	Nombre de sites de production Puissance installée et production par type d'énergie Montant investi dans les projets locaux	Nombre d'actions de sensibilisation par les ambassadeurs de la prévention et du tri Nombre de classes et d'élèves sensibilisés Nombre de Stop Pub en place Nombre de composteurs aidés	Fréquentation et volume d'activité de la recyclerie Nombre de structures / personnes responsabilisées Nombre de réunions Nombre de membres du réseau Répar'acteurs	Nombre de professionnels du réseau
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	linéaire de haies sur le territoire Surface boisée Linéaire de haies planté Densité bocagère moyenne	-	-	-

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique**

	F13 Lutter contre le gaspillage alimentaire	F14 Réduire la production de l'ensemble des déchets : déchets ménagers, emballages	F15 Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits	F16 Réduire la consommation de papier des services communautaires
Synthèse des impacts Positifs	Réduction des consommations et des émissions associées à la production et au transport des aliments et aux traitements des déchets "non produits" Réduction des pollutions associées (air, eau, ...) Création d'activité économique avec les producteurs et prestataires de restauration	Réduction des consommations d'énergie, des émissions de GES, et des polluants atmosphériques associées à la fabrication et au transport des aliments et de leurs emballages ainsi qu'au traitement des déchets "non produits"	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergie, les sols, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, l'amélioration de la santé et la réduction des risques. A noter également l'activité économique potentielle qui pourrait en découler (réemploi, réparation, ...)	Réduction des consommations d'énergie, des émissions de GES, et des polluants atmosphériques associées à la fabrication et au transport des papiers et de leurs emballages ainsi qu'au traitement des déchets "non produits"
Synthèse des impacts Négatifs	Néant en première approche	Néant en première approche	Potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	-	-	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Baisse des tonnages d'ordures ménagères enfouies Baisse du poids restant assiette en restauration scolaire	Programme Territoire Zéro Déchets en place Maîtrise du montant de la Redevance Incitative	Maîtrise du montant de la Redevance Incitative Réduction de l'accès des professionnels aux déchèteries publiques Fermeture de l'ISDND	Volume global de papier (en nombre de feuilles A4) Nombre moyen de feuilles par agent
Indicateur de suivi du PCAET	Taux de matières organiques résiduel dans les ordures ménagères Campagnes de pesée du restant assiette à organiser périodiquement	kg de déchets par habitants Fréquentation des déchèteries	kg de déchets par habitants Taux de refus de tri Coût de la TGAP	Différence entre volume global de papier précédent et courant Différence entre nombre moyen de feuilles consommées par agent précédent et courant
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	-	Suivi des émissions de polluants du secteur des déchets (Basemis)	-

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique**

	F17 Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores	F18 Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire	F19 Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire	F20 Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports
Synthèse des impacts Positifs	Préservation des terres à forte valeur agronomique Réduction des consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, l'amélioration de la santé, la pollution sonore et lumineuse et le paysage. Évitement de l'étirement des réseaux d'eau Réduction des impacts liés aux déplacements A noter également l'activité économique potentielle qui pourrait en découler (travaux)	Réduction des consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection et mise en valeur des milieux naturels (cheminement doux), l'amélioration de la santé (mode actifs), la pollution sonore Réduction des vibrations liées aux transports routiers Intégration des formes urbaines dans le paysage et valorisation du patrimoine Amélioration de la sécurité.	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air Réduction des risques liés aux transports routiers Création potentiel d'activité économique Renforcement de l'attractivité du territoire	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air Évitement de surface imperméabilisée supplémentaire dérivées du stationnement Meilleure structuration du territoire qui peut participer à son attractivité Réduction des risques et de la pollution sonore et vibratoire liées aux véhicules motorisés
Synthèse des impacts Négatifs	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre Insertion de nouvelle forme urbaine dans le tissu existant	Néant en première approche	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre Impact sonore et vibrations liés aux passages des trains Augmentation potentielle des flux de véhicules liés aux usages des trains	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	> Sensibiliser / Orienter les choix vers des matériaux à faible impact (bio-sourcés, matériaux recyclés, agro-matériaux, prise en compte du cycle de vie, diversification des types de matériaux pour ne pas épuiser les ressources...) > dans la conception des projets d'aménagement, ou des projets individuels, analyser l'impact visuel (lors des dépôts de permis d'aménager ou des permis de construire), et réorienter les porteurs de projet en cas de dérive	-	> Dans le cas d'un développement du transport ferroviaire, évaluer les impacts en termes de nuisances sonores et de vibrations.	-
Indicateur de résultats du PCAET	Révision effective des 24 PLU Réalisation d'opérations d'aménagement exemplaires	Évolution des parts modales (sous réserve d'une enquête comparable)	Réalisation des aménagements Évolution de la fréquentation des trains	Évolution des parts modales (sous réserve d'une enquête comparable)
Indicateur de suivi du PCAET	Avis PPA formulés par la COMPA et les services de l'État	A définir en fonction de la stratégie choisie	Fréquentation des aménagements	Nombre d'aires de covoiturage Validation de plans de déplacements inter-entreprises Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	Surface consommée pour l'extension de l'habitat Surface utilisée pour les nouvelles infrastructures routières Surface moyenne consommée par an (dont urbanisation en extension et urbanisation en renouvellement) densité moyenne des projets résidentiels	Linéaire de voies douces créées	nombre de trains desservant les différentes gares	nombre de lignes de transports en commun (hors TER)

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique**

	F21	F22	F23	F24
	Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire entre terme de services, de tourisme et de loisirs	Encourager le jardin au naturel auprès des particuliers	Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau	Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire
Synthèse des impacts Positifs	Baisse des consommations (énergies - ressources) et des émissions Amélioration de la qualité de l'air Réduction des risques et des nuisances sonores liées aux déplacements	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les sols, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources Amélioration de la santé et la réduction des risques liées à produits chimiques Mise en valeur et réappropriation du territoire par les usagers	Préservation de la ressources en eau et de sa qualité Préservation des milieux et de la biodiversité Réduction des consommations et émissions liées à la production de l'eau	Réduction des émissions de GES par la diminution des zones mortes Préservation de la ressources en eau et de sa qualité Préservation des milieux et de la biodiversité (replantation, entrtien des berges, ...) Activité économique liées (travaux)
Synthèse des impacts Négatifs	Néant en première approche	Potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	Néant en première approche	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	-	> Sensibiliser aux bonnes pratiques de compostage	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Recensement de l'existant, Meilleur accès à l'information, donner de la visibilité	Nombre de session de formations/ démonstration organisées Nombre de personnes sensibilisées	Développement des pratiques de paillage et autres alternatives sur les espaces publics Amélioration de la qualité de l'eau	Evolution de la qualité de l'eau et de la qualité de l'air
Indicateur de suivi du PCAET	Valoriser les actions menées sur le territoire, toutes les possibilités	Résultat Analyse sur les pesticides (notamment glyphosate et AMPA)	Nombre de formations et de démonstrations organisées Nombre de plans de désherbage / de chartes contractualisés(e) et niveau de contractualisation	Température Éléments biologiques (macro-invertébrés, diatomées ou poissons) Éléments physico-chimique (nitrates, phosphore, oxygène dissous,...)
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	-	Qualité de l'eau pour le paramètre MOOX (matières organiques)	Nombre d'opérations de reconquête des continuités écologiques (milieux aquatiques) linéaire de cours d'eau dégradé (recalibrage, busage, plan d'eau)

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Evaluation Environnementale Stratégique**

	F25	F26	F27	F28
	Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire	Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchis en terme d'impact énergétique et en matière de qualité de l'air	Mener une réflexion sur les Transports alternatifs pour les déplacements professionnels	Former les agents à l'éco conduite
Synthèse des impacts Positifs	Permet d'identifier les sources et pic d'alerte et de mettre en place des mesures correctives (itinéraires doux, limitation de vitesses, ...) Impact induit sur les changement de comportement liés > Santé / Risque	Impacts positifs sur les matériaux, les ressources, les déchets, la santé et la qualité de l'air Création potentielle d'activité économique locale	Impact positifs sur les ressources, l'énergie, le climat, la santé et le bruit	Impact positifs sur les ressources, l'énergie, le climat, la santé et le bruit Réduction des risques (stress au volant) et amélioration de la sécurité
Synthèse des impacts Négatifs	Néant en première approche	Néant en première approche	Néant en première approche	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	-	-	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Evolution de la qualité de l'air	> Lister des marchés prioritaires > Indicateur environnementaux renseigner sur les fiches produits	Evolution de la mise en place de pratiques alternatives	Plan de formation en place Contrat signé avec le prestataire de formation
Indicateur de suivi du PCAET	Mesures des polluants déterminants sur le territoire Mesures issues de la BASEMIS	> Nombre de produits éco-responsables référencés > Nombre de marchés avec clauses environnementales > Montants et % d'achats éco-responsables	Nombre de réservation de vélo - Nombre de déplacement à pied	Nombre d'agents formés sur le nombre identifié comme prioritaire Gains de carburant
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	-	-	-

➤ **Synthèses des impacts positifs ET négatifs des fiches actions du PCAET de la COMPA sur les différents thèmes environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique**

F29	Faciliter et expérimenter l'usage des outils de travail à distance : Audio et Visioconférence, skype....	F30	Optimiser l'usage du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise	F31	Améliorer en terme de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs	F32	Piloter, communiquer, suivre et évaluer la mise en œuvre du PCAET
-----	--	-----	---	-----	---	-----	---

Synthèse des impacts Positifs	Impact positifs sur les ressources, l'énergie, le climat, la santé et le bruit Réduction des risques (stress au volant) et amélioration de la sécurité	Réduction des consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des milieux naturels, l'amélioration de la santé. Création d'activité économique	Nombreux impacts positifs que se soit sur les consommations d'énergies, les émissions de GES, l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection des milieux naturels, la préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité, l'amélioration de la santé et la réduction des risques Création d'activité économique liée au travaux	La réussite du PCAET dépendant majoritairement de son pilotage, celui est déterminant pour veiller à limiter voir annuler les impacts potentiellement négatifs liées à la mise en œuvre des actions.
Synthèse des impacts Négatifs	Néant en première approche	Impact de la fabrication des équipements et matériaux qui pourraient être mis en œuvre pour d'éventuels travaux	Néant en première approche	Néant en première approche
Mesures Éviter / Réduire / Compenser	-	-	-	-
Indicateur de résultats du PCAET	Procédure de réalisation d'une audio/visioconférence écrite et diffusée Solution(s) technique(s) déployée(s) : micro, webcam, skype...	Evolution des surfaces redensifiées et requalifiées	Evolution de la consommation énergétique de la nouvelle station par m3 traité par rapport à la situation actuelle	Synthèse des indicateurs de résultats de chaque axe du PCAET Effet sur l'adaptation et l'évaluation
Indicateur de suivi du PCAET	Nombre de réunion dématérialisée par type (audio / visio) km et GES évités par mode de transport Temps de transport gagné	Surface remise en activité au sein de site existant Nombre de m2 redonné au sein des zones économiques existantes	% des dépenses d'investissement dédié à la réhabilitation des réseaux de collecte	Les plus pertinents par action ou par groupe d'actions
Indicateurs complémentaires suite à l'EES si nécessaire	-	Surface consommée pour l'activité	Nombre de stations en surcharge organique et/ou hydraulique	-

6. EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

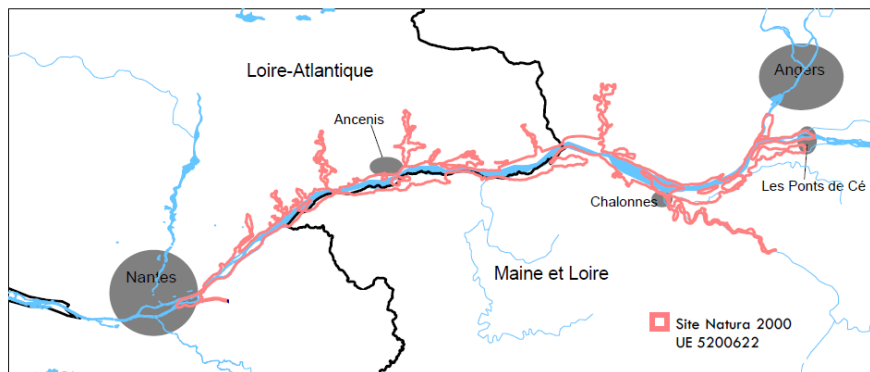
Le Pays d'Ancenis est concerné par 2 sites Natura 2000:

- La Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et zones adjacentes (FR 5200622 – 16 521.59 ha) : Directives « Habitat » et « Oiseaux »
- Forêt, étang de Vioreau, étang de la Provostière (FR 5200628 – 282.25 ha) – Directive « Habitat ».

Les deux sites ont été validés par l'Europe et leurs documents d'objectifs ont été réalisés.

6.1. Site n°1 - Objectifs définis pour la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et zones adjacentes

- Maintien des espaces ouverts et des affleurements rocheux,
- Maintien de la dynamique de l'hydrosystème,
- Maintien de la diversité des milieux et de leur capacité d'accueil pour la faune et l'avifaune,
- Maintien de la dynamique naturelle d'inondation,
- Maintien ou restauration de la qualité des milieux aquatiques,
- Conservation du milieu prairial par des pratiques extensives et maintien de l'élevage,
- Maintien de la capacité d'accueil des prairies pour la faune et l'avifaune,
- Maintien de champs d'expansion des crues,
- Maintien des boisements naturels,
- Maintien et restauration du bocage et des ripisylves.



Source : Docob du site « La Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et zones adjacentes »

>Directive « Habitat » : 15 habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site et 17 espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site

>Directive « Oiseaux » : 18 espèces recensées et justifiant la proposition de retenir la vallée de la Loire au titre de la Directive

6.1.1. Opérateur gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

6.1.2. Caractéristique du site

Il s'étire sur 90 km le long de la vallée de la Loire entre les Ponts de Cé en Maine-et-Loire et Nantes en Loire-Atlantique. Il englobe également un certain nombre d'affluents et d'annexes hydrauliques du fleuve ; l'ensemble lui confère des caractéristiques aquatiques très fortes. Il couvre une surface d'environ 14 700 hectares.

Entre Angers et Nantes, l'essentiel du périmètre Natura 2000 est situé en zone inondable et constitue une large part du champ d'expansion des crues du fleuve Loire.

Vallée alluviale d'un grand fleuve dans sa partie fluvio-maritime et fluviale, en particulier le val endigué et le lit mineur mobile, complétée des principales annexes (vallons, marais, coteaux et falaises). Outre son intérêt écologique, le site présente une unité paysagère de grande valeur et un patrimoine historique encore intéressant, malgré les évolutions récentes. La vallée est historiquement un axe de communication et d'implantations humaines. Elle est marquée par les infrastructures de transports, le développement de l'urbanisation et le tourisme.

6.1.3. Qualité et importance

La Loire a conservé, malgré des aménagements souvent anciens, des caractéristiques de fleuve avec un lit mobile. Il se situe par ailleurs dans un contexte géographique et climatique qui induit de fortes et irrégulières variations de débit, de l'étiage prononcé aux très grandes crues. La partie aval du site est marquée par le passage d'un régime fluvial à un régime estuarien. Ces caractéristiques induisent des mosaïques de milieux très variés et souvent originales : grèves, berges vaseuses, prairies naturelles, bocage, milieux palustres et aquatiques, boisements, pelouses...

Les groupements végétaux présentent des zonations intéressantes en fonction du gradient d'hygrométrie et des circulations hydrauliques : végétations des eaux libres ou stagnantes de manière temporaire ou permanente en fonction des débits, groupements riverains soumis à la dynamique des marées, boisements alluviaux, zones de marais dans les parties latérales et quelques vallées adjacentes... La diversité des substrats, la pente, l'orientation des coteaux accentuent la richesse des milieux.

De nombreuses espèces animales et végétales trouvent dans la vallée les conditions nécessaires à leurs cycles biologiques, certaines sont très originales et de grande valeur patrimoniale (Angélique des estuaires, Castor, poissons migrateurs, chauves-souris). Le site est également très important pour les oiseaux et fait aussi à ce titre partie du réseau Natura 2000.

6.1.4. Vulnérabilité

- Déséquilibres morphologiques et hydrauliques (restauration en cours, Plan Loire).
- Vigilance nécessaire sur la pression urbaine et touristique,
- Banalisation des milieux souvent aux dépens des prairies naturelles,
- Progression des espèces exotiques envahissantes.

6.2. Site n°2 : Objectifs définis pour le SIC « Forêt, étang de Vioreau, étang de la Provostière »

- Maintien des communautés végétales amphibies des grèves et du Coléanthe délicat,
- Maintien des prairies de bas-marais oligotrophe,
- Préservation des sites d'hivernage des chauves-souris et des populations de Loutre,
- Maintien des communautés végétales aquatiques d'hydrophytes enracinés et du Fluteau nageant,
- Animation.

6.2.1. Opérateur gestionnaire

EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle)

6.2.2. Caractéristique du site

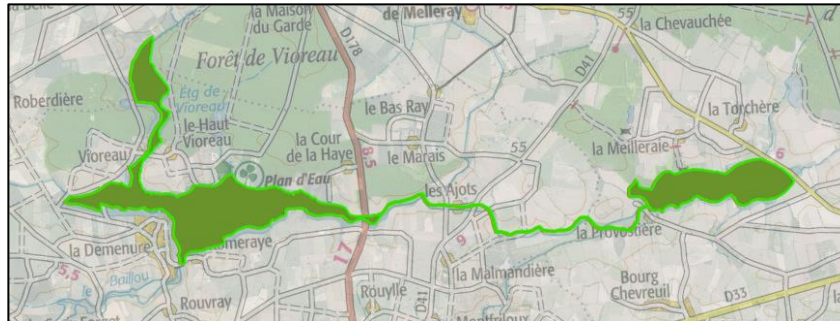
Etangs naturels et réservoir artificiel créé au XIX^e siècle dont le marnage génère des grèves favorables à *Coelanthus subtilis*. Cet ensemble de zones humides, bordé en partie par un important massif forestier, constitue une unité paysagère intéressante.

6.2.3. Qualité et importance

L'ensemble d'habitats humides rencontrés sur ce site, malgré sa taille réduite, présente un intérêt certain et un bon état de conservation. Le site renferme la seule station connue en région des Pays-de-la-Loire, de *Coelanthus subtilis*.

6.2.4. Vulnérabilité

Aménagements touristiques existants sur les berges de l'étang et projets d'extension de ces équipements. La gestion des niveaux d'eau du réservoir de Vioreau est liée à la navigabilité du canal de Nantes à Brest : compte tenu du regain d'intérêt pour cette activité, cette gestion ne devrait pas évoluer sensiblement.



Source : Inpn

6.3. Evaluation des impacts potentiels des actions du PCAET sur les 2 sites Natura 2000

Le PCAET se décline à travers différentes actions, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables et de récupération, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Ces actions ne sont pas spatialisées et n'ont donc pas, en tant que telle, d'incidence sur les sites Natura 2000. Afin d'aller plus loin, l'Évaluation Environnementale Stratégique a pris en considération l'interaction entre les actions et le thème des milieux naturels.

Suite à l'analyse des impacts sur l'environnement, 15 fiches actions sont concernées par le thème des milieux naturels, chacune avec des impacts positifs. Aucun impact négatif n'a été identifié.

6.3.1. Les impacts positifs directs

La mise en œuvre des actions a **des impacts positifs directs**, via une agriculture plus respectueuse de l'environnement (sensibilisation sur les pratiques agricoles) – Fiche 7, la mobilisation et la sensibilisation des acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau - Fiche 23, la restauration des milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire - Fiche 24, l'encouragement au jardin au naturel auprès des particuliers- Fiche 22, l'amélioration en terme de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs- Fiche 31.

Ces actions agissent favorablement sur la conservation de certains habitats d'intérêt communautaire, ou d'espèces d'intérêt communautaire : limiter les intrants et des pesticides (favorables aux insectes, sensibles aux pesticides), éviter les monocultures (agricoles ou sylvicoles), améliorer la qualité de l'eau, limiter le développement des espèces invasives...

6.3.2. Les impacts positifs indirects

- **La Fiche 9 - Faciliter le développement des énergies renouvelables** : qui permet de préserver les milieux, traite du développement de la filière bois et de l'entretien et du développement du bocage. La conservation et l'entretien des haies est un atout favorable identifié dans le Document d'objectifs de la Vallée de la Loire, notamment pour certains insectes (par exemple le Pique Prune ou la Rosalie des Alpes).
- **Les actions F10, F11, F12, F14, F15**, en lien avec la gestion et la valorisation des déchets permettant également de diminuer les impacts sur les milieux naturels, et éviter les dépôts sauvages sur les espaces naturels.
- **Les actions F17 et F30** encouragent au développement de formes urbaines moins consommatrices d'espaces, pour l'habitat et les activités économiques, limitant ainsi de grignoter sur les espaces naturels (maintien des habitats naturels favorables à la biodiversité du territoire).
- **La F18 « Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire »** va dans le sens de la valorisation des milieux naturels par la création de cheminements adaptés.

6.4. Points de vigilance

La gestion durable du bocage, dans le cadre du développement de la filière bois : la tendance des dernières décennies est plutôt à la dégradation du bocage sur le territoire ; la politique de la COMPA va dans le bon sens, vers une gestion durable des haies bocagères, condition favorable au maintien de certaines espèces sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire.

Concernant le volet touristique, l'activité touristique principale recensée et susceptible d'affecter le site dans le cadre du document d'objectifs est le développement des bateaux promenades (mais pas d'impact significatif identifié dans le document d'objectifs). Il peut simplement être souligné une vigilance quant au contrôle de la fréquentation sur les espaces sensibles le long de la Loire : « *Pour les projets émergents (tel la Loire à vélo), la difficulté est de pouvoir apprécier quel sera le niveau de fréquentation du site afin d'évaluer les incidences sur les milieux et les espèces. Il apparaît impératif de mettre en place un suivi de la fréquentation qui permette d'évaluer la pression sur les milieux en fonction des périodes d'affluence et l'efficacité des outils de sensibilisation qui seront mis en œuvre.* »

6.5. Synthèse

Le PCAET n'a pas de projet localisé pouvant impacter de manière significative la conservation des sites Natura 2000. Il va même dans le bon sens dans la mise en œuvre de certaines actions par des impacts directs ou indirects positifs pour le maintien des habitats et des espèces d'intérêts communautaires.

2 points de vigilance principaux :

- Concilier le développement de la filière bois et la gestion durable du bocage
- Contrôler la fréquentation des espaces sensibles le long de la Loire.

Par ailleurs, la déclinaison opérationnelle des actions du PCAET implique les porteurs de projets aux procédures réglementaires applicables : étude d'impact, dossier loi sur l'eau, réglementation ICPE... l'évaluation des incidences Natura 2000 sera ainsi démontrée de manière plus fine, à l'échelle du projet, et l'absence d'impacts justifiée.

7. MESURES ENVISAGEES POUR « EVITER, REDUIRE ET SI POSSIBLE COMPENSER » LES CONSEQUENCES DOMMAGEABLES DU PCAET

L'analyse environnementale du PCAET a mis en évidence des points de vigilance, et des recommandations dans la mise en œuvre des actions potentiellement impactantes pour l'environnement. La démarche du PCAET, en lien direct avec la réduction des émissions de Gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air, a permis d'intégrer au fur et à mesure les dispositions relatives à la limitation des impacts sur l'environnement. De plus, compte-tenu du caractère plus stratégique qu'opérationnel des orientations PCAET et des mesures d'évitement et de réduction attendues de portée assez générale ou d'encadrement, la **mise en place de mesures de suivi ou d'accompagnement semble ici plus opportune**. Pour chaque action du PCAET, la fiche précise le niveau de l'efficacité carbone, la difficulté, le coût de mise en œuvre et l'impact sur la qualité de l'air par un pictogramme. Par ailleurs, les émissions initiales de CO₂ du poste émetteur est également rappelé, permettant de formaliser le suivi des indicateurs carbones.

Les mesures proposées restent majoritairement marginales dans la cadre du rapport de l'évaluation environnementale :

- Un ajustement sur la formulation des intitulés des actions pour mieux intégrer la dimension environnementale (intégrer la notion de « qualité » pour faire le lien entre agriculture et développement des circuits de proximité),
- Des recommandations pour encadrer la mise en œuvre des actions :
 - Orienter vers des matériaux bio-sourcés
 - Développer des installations d'énergies renouvelables sous condition d'une bonne intégration paysagère, et de la « non atteinte » d'impacts environnementaux (dans le cas d'un développement massif de la géothermie, par exemple)
 - ↳ Un Impact potentiel sur la qualité de l'air en cas de mauvaise combustion du bois (vigilance sur les types d'installations de biomasse)
 - ↳ De potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement (vieilles chaudières, voitures, ...),
 - Veiller aux potentielles émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...) en orientant vers l'information et la sensibilisation sur les bonnes pratiques de compostage,
 - Sensibiliser à la bonne insertion des nouvelles formes urbaines compactes dans le tissu urbain existant,
 - Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire tout en évaluant l'impact sur les nuisances sonores, et des vibrations.

8. DISPOSITIF DE SUIVI ET INDICATEURS DU PCAET

Comme toute démarche planifiée visant à l'amélioration continue, le PCAET nécessite une évaluation pendant les différentes phases de sa mise en œuvre. Ainsi, plusieurs indicateurs ont été définis afin de pouvoir suivre l'évolution du plan et s'assurer que la trajectoire est la bonne pour atteindre l'objectif fixé.

8.1. La démarche d'évaluation et les indicateurs

Toute la difficulté des démarches d'évaluation consiste à ne pas confondre l'observation, le suivi, et l'évaluation qui ont, tous les trois, des objectifs et des rendus différents :

1. **L'observation**, consiste à connaître l'évolution socio-économique et environnementale du territoire. Il s'agit de produire un état des lieux des données à différents moments permettant de saisir les enjeux du territoire
2. **Le suivi**, est la mesure de l'état d'avancement des réalisations et des résultats du PCAET, en flux tendu, c'est le recueil régulier d'informations et la vérification à intervalles rapprochés des progrès réalisés sur le court terme
3. **L'évaluation**, permet de connaître, mesurer, comprendre, apprécier/juger, débattre, réorienter, décider et mieux agir. Il s'agit dans ce cas d'émettre des réponses à des questions, des avis et des préconisations afin d'améliorer la démarche de PCAET

Afin de permettre l'évaluation globale (Observation + suivi + évaluation) du PCAET de la COMPA, deux types d'indicateurs sont définis sur les fiches actions :

- **des indicateurs d'évaluation** permettant de s'assurer que l'action a bien été réalisée en fonction des objectifs fixés,
- **des indicateurs de suivi** permettant d'ajuster la trajectoire en cours de mise en œuvre afin d'atteindre l'objectif.

Enfin, suite à la réalisation de l'évaluation environnementale, des indicateurs complémentaires ont été ajoutés :

- **des indicateurs environnementaux** du SCoT, en lien avec les actions du PCAET. Il s'agit alors d'indicateurs déjà suivis, et donc mesurables dans la durée.
- **Deux indicateurs supplémentaires** ont été définis, en lien avec l'amélioration de la qualité de l'air :
 - o le nombre de changements d'installations individuelles au bois
 - o le suivi des émissions de polluants du secteur des déchets.

L'ensemble de ces indicateurs constitue un tableau de bord permettant de guider l'action sur plusieurs années. En outre, un état d'avancement, pour chaque action, permet de juger de l'avancement de la mise en œuvre du plan.

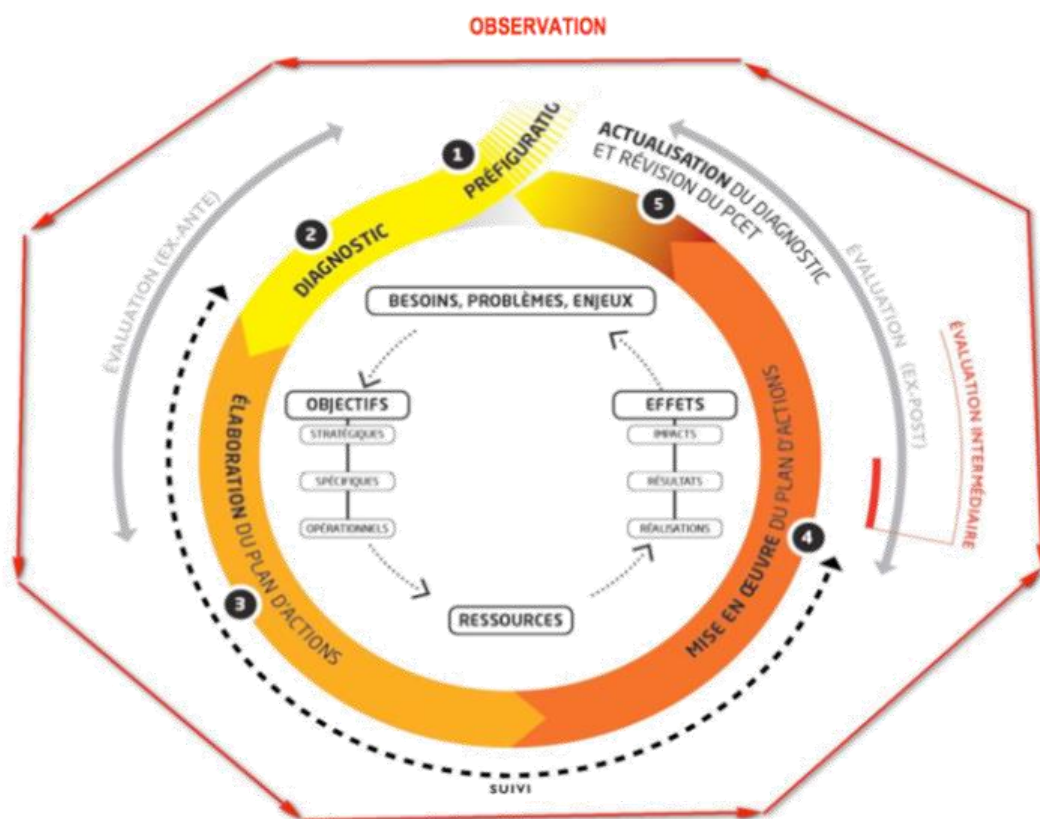
A la fin de chaque fiche actions, sont précisées les données à collecter pour pouvoir les évaluer.

De plus, le schéma ci-contre rappelle qu'il existe 2 types d'évaluations :

1. **l'évaluation Ex-ante** (pendant l'élaboration du PCAET)

Sur ce point, faute de données et / ou de temps, certaines actions n'ont pu être pré-quantifiées. Il faudra donc en parallèle de la mise en œuvre de chaque action procéder à la finalisation de leur évaluation.

2. **L'évaluation Ex-post** : à l'issue du Plan d'Actions



Il est ainsi prévu de veiller, tout au long du projet, à collecter les informations nécessaires au suivi et à l'évaluation du PCAET afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés, et à la préparation de la version 2 du présent Plan d'Actions (2020-2025).

L'évaluation se fera à l'aide d'outils restant à compléter mais l'ensemble des fiches actions présente déjà un éventail d'indicateurs de différents niveaux (qualitatif, quantitatifs, incidence qualité de l'air...) qui permettront, une fois complétés, une évaluation objective de la démarche.

8.2. Rôle et composition du Comité de suivi

Le comité de suivi de cette évaluation, sera issu du comité de pilotage qui a permis l'élaboration du document initial :

- Les acteurs du territoire : le conseil de développement, les chambres consulaires, acteurs de la société civile...)
- Des experts : Air Pays de la Loire, ADEME
- La Région Pays de Loire
- Les Vice-Présidents de la COMPA représentant l'ensemble des compétences exercées par l'EPCI
- Les services de la COMPA

Il sera réunira au moins 1 fois par an et aura pour mission de valider ou d'amender cette évaluation annuelle. Lors du bilan intermédiaire à 3 ans, il validera un rapport qui devra faire l'objet d'une présentation pour validation officielle du Conseil communautaire présentant à la fois l'évaluation de la démarche et la proposition d'éventuelles nouvelles actions complétant les actions initiales du PCAET.

9. ANNEXE

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'analyse des impacts potentiels par milieu et thèmes pour chaque fiches-actions du PCAET 2016-2022 de la COMPA.

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F1	F2	F3	F4
		Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables	Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises	Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommations d'énergie (DFEP)	Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	NC*	NC*	NC*	NC*
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	NC*	NC*	+ Préservation de la ressource (économie d'eau)	NC*
	Eaux superficielles	NC*	NC*	NC*	NC*
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES des bâtiments
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	NC*	NC*	NC*
	Habitats naturels	NC*	NC*	NC*	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	NC*	NC*	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Amélioration du confort	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Amélioration du confort	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Amélioration du confort	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air intérieure Amélioration du confort Réduction des dangers pour la santé et la sécurité des habitants
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	+ Création d'activité économique en cas de travaux	NC*	NC*	+ Réduction de la pauvreté (plus de pouvoir d'achat > autre activité possible sur le territoire) Création d'activité économique liée aux travaux
	Aménagement /urbanisme	NC*	NC*	NC*	NC*
	Consommation d'espace	+ Développement des pratiques en matières de production d'habitat plus concentré et moins énergivore	+ Développement des pratiques en matières de production d'habitat plus concentré et moins énergivore	NC*	NC*
	Air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air
	Bruit	+ Réduction des nuisances sonores en cas de remplacement des menuiseries	NC*	NC*	+ Réduction des nuisances sonores en cas de remplacement des menuiseries
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	NC*	NC*	NC*
	Matériaux	- Fabrication des matériaux utilisés pour d'éventuels travaux et fabrication des équipements de production d'énergie	NC*	NC*	- Fabrication des matériaux et équipement utilisés pour d'éventuels travaux
	Paysages	NC*	NC*	NC*	NC*
	Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	NC*
Prévention des risques et sécurité	NC*	NC*	NC*	+ Réduction des risque sanitaire liés à l'insalubrité des logements	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

	Nb	%
Positifs :	7	35%
Négatifs :	1	5%
Positif et négatif :	0	0%
Pas d'impact en première approche :	12	60%

	Nb	%
	5	25%
	0	0%
	0	0%
	15	75%

	Nb	%
	5	25%
	0	0%
	0	0%
	15	75%

	Nb	%
	7	35%
	1	5%
	0	0%
	12	60%

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F5 Mettre en œuvre un plan d'économies et d'optimisation énergétique sur patrimoine de la COMPA	F6 Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie	F7 Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles	F8 Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de qualité et de proximité
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	NC*	NC*	+ Réduction des intrants et amélioration	+ Réduction des intrants et amélioration
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	NC*	+ Préservation de la ressource (économie d'eau)	+ Réduction de la pollution liées aux intrants	NC*
	Eaux superficielles	NC*	NC*	+ Réduction de la pollution liées aux intrants	NC*
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES des bâtiments	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	NC*	+ Préservation des milieux + Améliorer la diversité des milieux face au développement des monocultures	+ Préservation des milieux + Améliorer la diversité des milieux face au développement des monocultures
	Habitats naturels	NC*	NC*	+ Préservation des milieux	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	NC*	+ Préservation des milieux	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Amélioration du confort	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Réduction de l'exposition des agriculteurs aux produits chimiques + Réduire l'exposition des populations aux risques de pollution de l'eau	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air liés à la réduction du trafic routier + Réduction de l'exposition aux produits chimiques pour le consommateur en connaissant la pratique producteur
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	NC*	+ Création d'emplois liés à l'évolution des pratiques nécessitant un apport de compétence + Diversification de l'activité agricole + Diminution des charges liées aux consommations d'énergie des process des entreprises	+ Création d'emplois liés à des pratiques nécessitant plus de main d'œuvre	+ Revalorisation du travail des agriculteurs et potentiellement création d'emplois
	Aménagement /urbanisme	NC*	+ Développement de zones industrielles moins énergivores et émettrices, plus proches des axes de transport + Amélioration de la qualité de l'air	NC*	+ Préserver les milieux agricoles en limite périurbaine
	Consommation d'espace	NC*	NC*	+ Optimisation des productions permettant de réduire la consommation d'espace	NC*
	Air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air
	Bruit	+ Réduction des nuisances sonore en cas de remplacement des menuiseries	NC*	NC*	+ Potentiellement réduction des nuisances sonores liés aux importations (moins de trafic routier)
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	NC*	NC*	NC*
	Matériaux	- Fabrication des matériaux et - équipement utilisés pour d'éventuels travaux	- Fabrication des matériaux et - équipement utilisés pour d'éventuels travaux	+ Production d'agro matériaux locaux	NC*
	Paysages	NC*	NC*	+ Porter attention à la gestion durable du bocage via le développement de la filière bois	+ Encourager / favoriser la mixité des espaces (urbains et agricoles)
	Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	+ Préserver les pratiques culturelles et les moments festifs agricoles (identité agricole du territoire : élevage du mouton, vin...)
	Prévention des risques et sécurité	NC*	NC*	+ Diminution du risque sanitaire liés aux intrants chimiques	NC*

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

Positifs :	Nb %	Nb %	Nb %	Nb %
Négatifs :	5 25%	7 35%	15 75%	11 55%
Positif et négatif :	1 5%	1 5%	0 0%	0 0%
Pas d'impact en première approche :	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
	14 70%	12 60%	5 25%	9 45%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F9 Faciliter le développement des énergies renouvelables	F10 Déployer le Plan de prévention des déchets	F11 Encourager au réemploi et à la réparation	F12 Développer le réseau Répar'Acteurs
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	Positifs : > Amélioration possible de la fertilité des sols avec certaines cultures énergétiques ou valorisation de substrat (compost, effluent de méthanisation, ...) > amélioration des possibilités de stockage carbone Négatifs : > Potentiel risque de déshydratation en cas de trop forte densité d'installations géothermique	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (production de déchets, ...)	NC*	NC*
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	- Potentiel risque de déséquilibre thermique des nappes phréatiques en cas de trop forte densité d'installations géothermique	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (usages de produits phyto, engrais, ...)	NC*	NC*
	Eaux superficielles	NC*	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (usages de produits phyto, engrais, ...)	NC*	NC*
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	+ Préservation des milieux liés au développement de la filière bois	+ Préservation des milieux	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages
	Habitats naturels	+ Préservation des milieux liés au développement de la filière bois	+ Préservation des milieux	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	+ Préservation des milieux liés au développement de la filière bois	+ Préservation des milieux	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages
MILIEUX HUMAINS	Santé	+/- Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air > amélioration du confort Négatifs : > potentielle émissions de particules liées à l'usage du bois dans de mauvaises conditions	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Réduction de l'exposition des habitants aux produits chimiques	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air liés à la réduction du trafic routier nécessaire à la livraison des produits neufs	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air liés à la réduction du trafic routier nécessaire à la livraison des produits neufs
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	+ Création d'activité économique auprès des installateurs locaux	+ Création potentielle d'activité économique liée au développement sur le territoire de technique innovante de traitement des déchets + activité liées au réemploi / réparation	+ Création d'activité économique auprès des réparateurs locaux	+ Création d'activité économique auprès des réparateurs locaux
	Aménagement (urbanisme)	+ Participation au développement de formes urbaines efficaces (ex : réseau de chaleur)	NC*	NC*	NC*
	Consommation d'espace	NC*	NC*	NC*	NC*
	Air	+/- Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielle émissions de particules liées à l'usage du bois dans de mauvaises conditions	+/- Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	+/- Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement (vieilles chaudières, voitures, ...)	+/- Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielles émissions supplémentaires liées au prolongement d'utilisation d'équipements à faible rendement (vieilles chaudières, voitures, ...)
	Bruit	NC*	NC*	NC*	NC*
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	+ Réduction des impacts de la collecte au traitement	+ Réduction des déchets	+ Réduction des déchets
	Matériaux	- Fabrication des matériaux utilisés pour d'éventuels travaux et fabrication des équipements de production d'énergie	+ Production de matériaux recyclés et réduction des consommations par le réemploi et la réparation (lutte contre l'obsolescence programmée)	+ Réduction des consommations de nouveaux matériaux par le réemploi et la réparation (lutte contre l'obsolescence programmée)	+ Réduction des consommations de nouveaux matériaux par le réemploi et la réparation (lutte contre l'obsolescence programmée)
	Paysages	+ Porter attention à la gestion durable du bocage via le développement de la filière bois	NC*	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages (et impact visuel négatif associé)	+ Réduire les volumes de dépôts sauvages (et impact visuel négatif associé)
Patrimoine culturel, architectural et archéologique	- Potentiel Impact visuel des systèmes de production ENR	NC*	NC*	NC*	
Prévention des risques et sécurité	+ Réduction des risques liés aux énergies fossiles et fissiles	+ Réduction des risques liés aux processus de traitement de certains types de déchets	+ Réduction des risques liés aux processus de traitement de certains types de déchets	+ Réduction des risques liés aux processus de traitement de certains types de déchets	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Positifs :	9	45%	13	65%	11	55%	11	55%
Négatifs :	3	15%	0	0%	0	0%	0	0%
Positif et négatif :	3	15%	1	5%	1	5%	1	5%
Pas d'impact en première approche :	5	25%	6	30%	8	40%	8	40%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieux	Fiches Action	F13	F14	F15	F16
	Thèmes Environnementaux	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Réduire la production de l'ensemble des déchets : déchets ménagers, emballages	Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits	Réduire la consommation de papier des services communautaires
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	Impact indirect de la mise en œuvre : Réduction des pollutions via une agriculture plus respectueuse des sols (usages de produits phyto, engrais, ...)	Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (production de déchets, ...)	Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants	NC*
	Ressources non renouvelables	Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	NC*	NC*	Réduction des pollutions via la responsabilisation des acteurs du territoire (habitant, professionnels)	NC*
	Eaux superficielles	Impact indirecte de la mise en œuvre : Réduction des pollutions via une agriculture plus respectueuse des sols (usages de produits phyto, engrais, ...)	NC*	Réduction des pollutions via la responsabilisation des acteurs du territoire (habitant, professionnels)	NC*
	Climat et émissions de GES	Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES par la réduction des transports et l'optimisation des filières	Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES par une meilleure séparation des flux	Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	NC*	NC*	NC*
	Habitats naturels	NC*	Préservation des milieux en contrôlant les exutoires et en communiquant sur l'interdiction des dépôts sauvages	Préservation des milieux en contrôlant les exutoires et en communiquant sur l'interdiction des dépôts sauvages	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	NC*	Impact de la reconversion de la Coutume	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air liés à une meilleure réflexion sur la qualité et les quantités d'aliments dans l'assiette	NC*	Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Réduction de l'exposition des habitants aux produits chimiques (via réseau de collecte en déchetterie)	NC*
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	Création d'activité économique en lien avec les producteurs locaux, les prestataires de restaurations scolaires	X NC*	Création potentielle d'activité économique liée au développement sur le territoire de technique innovante de traitement des déchets + activité liées au réemploi / réparation	NC*
	Aménagement /urbanisme	NC*	NC*	NC*	NC*
	Consommation d'espace	NC*	NC*	NC*	NC*
	Air	Réduction des émissions liées aux traitements des déchets	X NC*	Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	NC*
	Bruit	NC*	NC*	NC*	NC*
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	Réduction des émissions liées aux traitements des déchets	Réduction des émissions liées aux traitements des déchets	Réduction des impacts de la collecte à la valorisation	Réduction des impacts liés aux traitements de fin de vie
	Matériaux	Réduction des impacts liés à la production et au transport des aliments non consommés dont impact des emballages.	Réduction des impacts liés à l'évitement de la production et du transport des déchets	Production de matériaux recyclés et réduction des consommations par le réemploi et la réparation (lutte contre l'obsolescence programmée)	Réduction des impacts liés à l'évitement de consommation du papier
	Paysages	NC*	NC*	NC*	NC*
Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	NC*	
Prévention des risques et sécurité	NC*	Réduction des risques liés à la baisse de production de déchets et à un traitement plus performant	Réduction des risques liés aux processus de traitement de certains types de déchets	NC*	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

Positifs :	9	45%	7	39%	12	60%	4	20%
Négatifs :	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Positif et négatif :	0	0%	0	0%	1	5%	0	0%
Pas d'impact en première approche :	11	55%	11	61%	7	35%	16	80%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F17 Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores	F18 Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire	F19 Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire	F20 Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	+ Préservation des terres à forte valeur agronomique	NC*	NC*	+ Éviter la création de surfaces imperméabilisées supplémentaires dédiées au stationnement de véhicules
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	+ Éviter l'étiement des réseaux d'eau par la densification (et ainsi faciliter l'augmentation des rendements/éviter les fuites potentielles)	NC*	NC*	NC*
	Eaux superficielles	+ Amélioration des eaux superficielles par le traitement des eaux pluviales à la parcelle (noues, ...) + Limiter l'étiement des réseaux d'assainissement par le recentrage des projets de développement sur les bourgs	+ Réduction de la pollution liées aux transport motorisés individuels (fluides mécaniques)	NC*	+ Réduction de la pollution liées aux transport motorisés individuels (fluides mécaniques)
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	+ Préservation des milieux et intégration des risques naturels	+ Préservation et valorisation des milieux par la création de cheminement adaptés	NC*	NC*
	Habitats naturels	+ Préservation des milieux et intégration des risques naturels	+ Préservation des milieux par la création de cheminement adaptés	NC*	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	+ Préservation des milieux et intégration des risques naturels	+ Préservation des milieux par la création de cheminement adaptés	NC*	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Réduction de l'exposition des habitants aux produits chimiques qui pourrait être contenu dans les matériaux	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Réduction de l'exposition des habitants aux polluants atmosphérique et activités sportive	+ Réduction des émissions dues au trafic routier et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions dues au trafic routier et amélioration de la qualité de l'air
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	+ Création potentielle d'activité économique liée au développement sur le territoire de technique innovante d'aménagement	NC*	+ Attractivité du territoire : Peut permettre de créer de l'activité économique en facilitant les déplacements	+ Attractivité du territoire : Peut permettre de créer de l'activité économique en facilitant les déplacements
	Aménagement /urbanisme	+ Structuration du territoire pour réduire les impacts (déplacements, réseaux de chaleur, ...) + Stratégie de rapprochement des lieux domicile/travail afin d'éviter les émissions des GES + Prise en compte des déplacements alternatifs au véhicule individuel	+ Structuration du territoire pour réduire les impacts	+ Structuration du territoire pour réduire les impacts	+ Structuration du territoire pour réduire les impacts
	Consommation d'espace	+ Limitation de la consommation d'espace : recentrage des projet sur le bourg de la commune.	+ Limitation de la consommation d'espace de circulation et de l'étalement urbain	+ Limitation de la consommation d'espace de circulation et de l'étalement urbain	NC*
	Air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés
	Bruit	+ Potentielle réduction des nuisances sonores liées aux déplacements (moins de trafic routier)	+ Réduction des nuisances sonores liées aux déplacements (moins de trafic routier)	+/- Peut permettre d'un coté de réduire les nuisances sonores liées aux véhicules motorisés et de l'autre de les augmenter si le cadencement ferroviaire est plus important	+ Réduction des nuisances sonores liées aux véhicules motorisés
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	+ Réduction de la pollution lumineuse	+ Réduction des vibrations liées aux transports routiers	- Vibrations liées aux passages des trains	+ Réduction des vibrations liées aux transports routiers
	Déchets	+ Réduction des impacts de la collecte au traitement	NC*	NC*	NC*
	Matériaux	- Fabrication des matériaux utilisés pour les travaux d'aménagement et la fabrication des équipements	NC*	- Fabrication des matériaux utilisés pour les travaux d'aménagement et la fabrication des équipements	NC*
	Paysages	+ Peut permettre une meilleur intégration dans le paysage	+ Peut permettre une meilleur intégration des formes urbaines dans le paysage	+ Peut permettre une meilleur intégration dans le paysage	NC*
	Patrimoine culturel, architectural et archéologique	- Insertion des nouvelles formes urbaines compactes dans le tissu urbain existant	+ Valorisation du patrimoine (Loire, étangs, monuments)	NC*	NC*
Prévention des risques et sécurité	NC*	+ Amélioration de la sécurité de la pratique des modes doux	+ Diminution des risques liées aux véhicules individuels	+ Diminution des risques liées aux véhicules individuels	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Positifs	17	85%	15	75%	9	45%	11	55%
Négatifs	2	10%	0	0%	2	10%	0	0%
Positif et négatif	0	0%	0	0%	1	5%	0	0%
Pas d'impact en première approche	1	5%	5	25%	8	40%	9	45%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F21	F22	F23	F24
		Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire entre terme de services, de tourisme et de loisirs	Encourager le jardin au naturel auprès des particuliers	Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau	Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	NC*	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (usages de produits phyto, engrais, ...)	+ Réduction des pollutions via les changements de pratiques d'entretien et de création des espaces publics (gestion différenciées, plantes vivaces et autochtones...)	+ Maintien des sols : limitation de l'érosion des sols et des berges + Replantation des berges
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	NC*
	Eaux souterraines	NC*	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (usages de produits phyto, engrais, ...)	+ Préservation de la ressource	+ Préservation de la ressource
	Eaux superficielles	NC*	+ Réduction des pollutions via la responsabilisation et la sensibilisation des habitants (usages de produits phyto, engrais, ...)	+ Préservation de la ressource	+ Préservation de la ressource
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES par le non déplacements pour obtenir ces informations	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction du dégagement de CO2 et de CH4 par le rétablissement de la continuité écologique de la circulation de l'eau dans la rivière (diminution des "zones mortes")
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux + Continuité écologique + Restauration des cours d'eau + Replantation ripisylve
	Habitats naturels	NC*	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux	+ Préservation des milieux
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Réduction des émissions liées aux déplacements évités	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Réduction de l'exposition des habitants aux produits chimiques et perturbateurs endocriniens	+ Amélioration de la qualité de l'eau et de la qualité de l'air par l'évitement d'utilisation des produits phytosanitaires	NC*
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	NC*	+ Mise en valeur touristique de jardins et des trottoirs entretenus sans pesticide	+ Attractivité du territoire en renaturant les milieux aquatiques et cours d'eau (tourisme et loisirs)	+ Activité économique de bucheronnage et de travaux publics
	Aménagement /urbanisme	NC*	+ Réappropriation des trottoirs par les usagers sur leur aménagement et leur entretien	+ Aménagement différent dans le respect des distances aux cours d'eau et des impacts liés aux aménagement des espaces de loisirs ou de pêche	+ Continuité écologique : Recalibrage des cours d'eau, aménagement autour des plans d'eau connectés au cours d'eau, création de bras de contournement + Amélioration de la circulation de l'eau dans les zones urbaines
	Consommation d'espace	NC*	NC*	NC*	NC*
	Air	+ Réduction des émissions liées aux déplacements évités	+ Positifs : > réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air Négatifs : > potentielle émissions supplémentaires liées à la fermentation anaérobie des particules organiques (compost, ...)	+ Amélioration de la qualité de l'air par l'arrêt de l'utilisation des phytosanitaires	NC*
	Bruit	+ Réduction les nuisances sonores liées aux déplacements évités	NC*	NC*	NC*
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	+ Réduction des impacts de la collecte au traitement des déchets verts	+ Réduction des impacts de la collecte au traitement des déchets spécifiques (phyto, dépôts sauvages...)	NC*
	Matériaux	NC*	NC*	NC*	+ Choix de granulats et de plantes inféodés à ces milieux / matériaux plus respectueux de l'environnement
	Paysages	NC*	NC*	+ Gestion différenciée, fauchage raisonné : des techniques impactant les paysages en lisires des zones habitées	+ Reintégration des cours d'eau dans les bassins versants - lisibilité des cours d'eau dans le paysage
Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	NC*	
Prévention des risques et sécurité	+ Diminution des risques liés aux déplacements évités	+ Diminution du risque sanitaire liés au intrant chimiques	+ Diminution du risque sanitaire	NC*	

**Non concerné en première approche*

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

Positifs :	Nb %	6	30%
Négatifs :	Nb %	0	0%
Positif et négatif :	Nb %	0	0%
Pas d'impact en première approche :	Nb %	14	70%

Positifs :	Nb %	13	65%
Négatifs :	Nb %	0	0%
Positif et négatif :	Nb %	1	5%
Pas d'impact en première approche :	Nb %	6	30%

Positifs :	Nb %	15	75%
Négatifs :	Nb %	0	0%
Positif et négatif :	Nb %	0	0%
Pas d'impact en première approche :	Nb %	5	25%

Positifs :	Nb %	11	55%
Négatifs :	Nb %	0	0%
Positif et négatif :	Nb %	0	0%
Pas d'impact en première approche :	Nb %	9	45%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieu	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F25 Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire	F26 Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchis en terme d'impact énergétique et en matière de qualité de l'air	F27 Mener une réflexion sur les Transports alternatifs pour les déplacements professionnels	F28 Former les agents à l'éco conduite
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	NC*	NC*	NC*	NC*
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	NC*	NC*	NC*	NC*
	Eaux superficielles	NC*	NC*	NC*	NC*
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES en fonction de l'analyse des données	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES liés aux achats (produits et services)	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	NC*	NC*	NC*
	Habitats naturels	NC*	NC*	NC*	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	NC*	NC*	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Permet de réduire les consommation et les émissions en fonction des niveaux d'information (pic, alerte, ...)	+ Réduction du risque sur la santé par le choix de produits plus sains	+ Réduction de la fatigue Réduction des émissions dues au trafic routier et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des situations de stress au volant Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	NC*	+ Peut permettre de créer de l'activité économique locale	NC*	NC*
	Aménagement /urbanisme	+ Réflexion sur la circulation en espace urbain, aménager les itinéraires doux	NC*	NC*	NC*
	Consommation d'espace	NC*	NC*	NC*	NC*
	Air	+ Réduction des émissions de polluants atmosphériques	+ Réduction des émissions de polluant atmosphérique par l'achats de produits sains, mode de livraisons moins émetteurs, ...	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés
	Bruit	NC*	NC*	+ Réduction les nuisances sonores liées aux véhicules motorisés	+ Réduction les nuisances sonores liées aux véhicules motorisés
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	+ Réduction des déchets par le choix de produits moins emballés	NC*	NC*
	Matériaux	NC*	+ Choix de produits / matériaux plus respectueux de l'environnement (notamment sur les choix de matériaux de construction, de mobilier ...)	NC*	NC*
	Paysages	NC*	NC*	NC*	NC*
Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	NC*	
Prévention des risques et sécurité	+ Prévention des risques d'émanation liés aux transports et aux activités industrielles	NC*	+ Diminution des risques liés aux véhicules individuels	+ Diminution des risques liés aux déplacements	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

	Nb	%
Positifs :	6	30%
Négatifs :	0	0%
Positif et négatif :	0	0%
Pas d'impact en première approche :	14	70%

	Nb	%
	7	35%
	0	0%
	0	0%
	13	65%

	Nb	%
	6	30%
	0	0%
	0	0%
	14	70%

	Nb	%
	6	30%
	0	0%
	0	0%
	14	70%

Tome 2 : Évaluation environnementale Stratégique du PCAET

Milieux	Fiches Action Thèmes Environnementaux	F29 Faciliter et expérimenter l'usage des outils de travail à distance : Audio et Visioconférence, skype....	F30 Optimiser et rationaliser le foncier économique et de l'immobilier d'entreprise	F31 Améliorer en terme de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs	F32 Piloter, communiquer, suivre et évaluer la mise en œuvre du PCAET
MILIEUX PHYSIQUES	Sols	NC*	+ Rationaliser la création de surfaces imperméabilisées supplémentaires dédiées aux activités économiques	+ Amélioration possible de la qualité des sols par la valorisation de substrats (compost, effluent de méthanisation, ...)	NC*
	Ressources non renouvelables	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)	+ Baisse des consommations de ressources non renouvelables (énergies fossiles, ...)
	Eaux souterraines	NC*	NC*	NC*	NC*
	Eaux superficielles	NC*	NC*	+ Amélioration de la qualité des eaux superficielles par l'amélioration des process de collecte et de traitement avant rejet (lutte contre les eaux parasites)	NC*
	Climat et émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES en fonction du matériel choisi en renouvellement et de l'optimisation des performances du réseau de collecte	+ Réduction des consommations d'énergies et des émissions de GES
MILIEUX NATURELS	Diversité biologique / continuités écologiques	NC*	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	NC*
	Habitats naturels	NC*	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	NC*
	Faune/Flore (dont Natura 2000)	NC*	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	+ Préservation des milieux et de la biodiversité	NC*
MILIEUX HUMAINS	Santé	+ Bien être des agents + Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air + Réduction de l'exposition des utilisateurs aux substances toxiques	+ Amélioration de la qualité de l'eau	NC*
	Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs)	NC*	+ Création d'activité économique sur le territoire	+ Création d'activité économique sur le territoire de part les travaux	NC*
	Aménagement /urbanisme	NC*	+ Structuration du territoire pour réduire les impacts (déplacements, réseaux de chaleur, ...)	+ Optimisation des zonages d'assainissement préférant des réseaux gravitaires peu consommateurs en énergie	NC*
	Consommation d'espace	NC*	+ Limitation de la consommation d'espace	NC*	NC*
	Air	+ Réduction des émissions liées aux déplacements motorisés	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	+ Réduction des émissions et amélioration de la qualité de l'air	NC*
	Bruit	+ Réduction les nuisances sonores liées aux véhicules motorisés	+ Éviter potentiellement les conflits d'usage supplémentaire entre activités économiques et riverains	NC*	NC*
	Autres nuisances (vibration, électromagnétisme, pollution lumineuse)	NC*	NC*	NC*	NC*
	Déchets	NC*	+ Réduction des impacts de la collecte au traitement des déchets des entreprises	+ Réduction des impacts liés au traitement des boues	NC*
	Matériaux	NC*	- Fabrication des matériaux utilisés pour les travaux d'aménagement et la fabrication des équipements	+ Utilisation de systèmes et de matériaux moins énergivores et moins polluants dans le choix des systèmes de traitement	NC*
	Paysages	NC*	+ Peut permettre une meilleur intégration dans le paysage	NC*	NC*
Patrimoine culturel, architectural et archéologique	NC*	NC*	NC*	NC*	
Prévention des risques et sécurité	+ Diminution des risques liés aux déplacements	NC*	+ Diminution des risques de pollution	NC*	

*Non concerné en première approche

Nombre de thèmes sur lesquels il peut potentiellement y avoir des impacts :

Positifs :	Nb %	Nb %	Nb %	Nb %
Négatifs :	6 30%	14 70%	14 70%	2 10%
Positif et négatif :	0 0%	1 5%	0 0%	0 0%
Pas d'impact en première approche :	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
	14 70%	5 25%	6 30%	18 90%

Étude réalisée par



7 promenade du Fort – 14 000 CAEN

Tel : 02-31-94-94-41

www.afce.eu



309 Chemin de Saint Pierre le Potier 53000 Laval

Tel : 06.83.33.89.22

www.carbone-consulting.com

COMPA

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

Centre administratif Les Ursulines CS 50201

44156 ANCENIS CEDEX

Tél. : 02.40.96.31.89.- Fax : 02.40.98.82.90

www.pays-ancenis.com



compa
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS